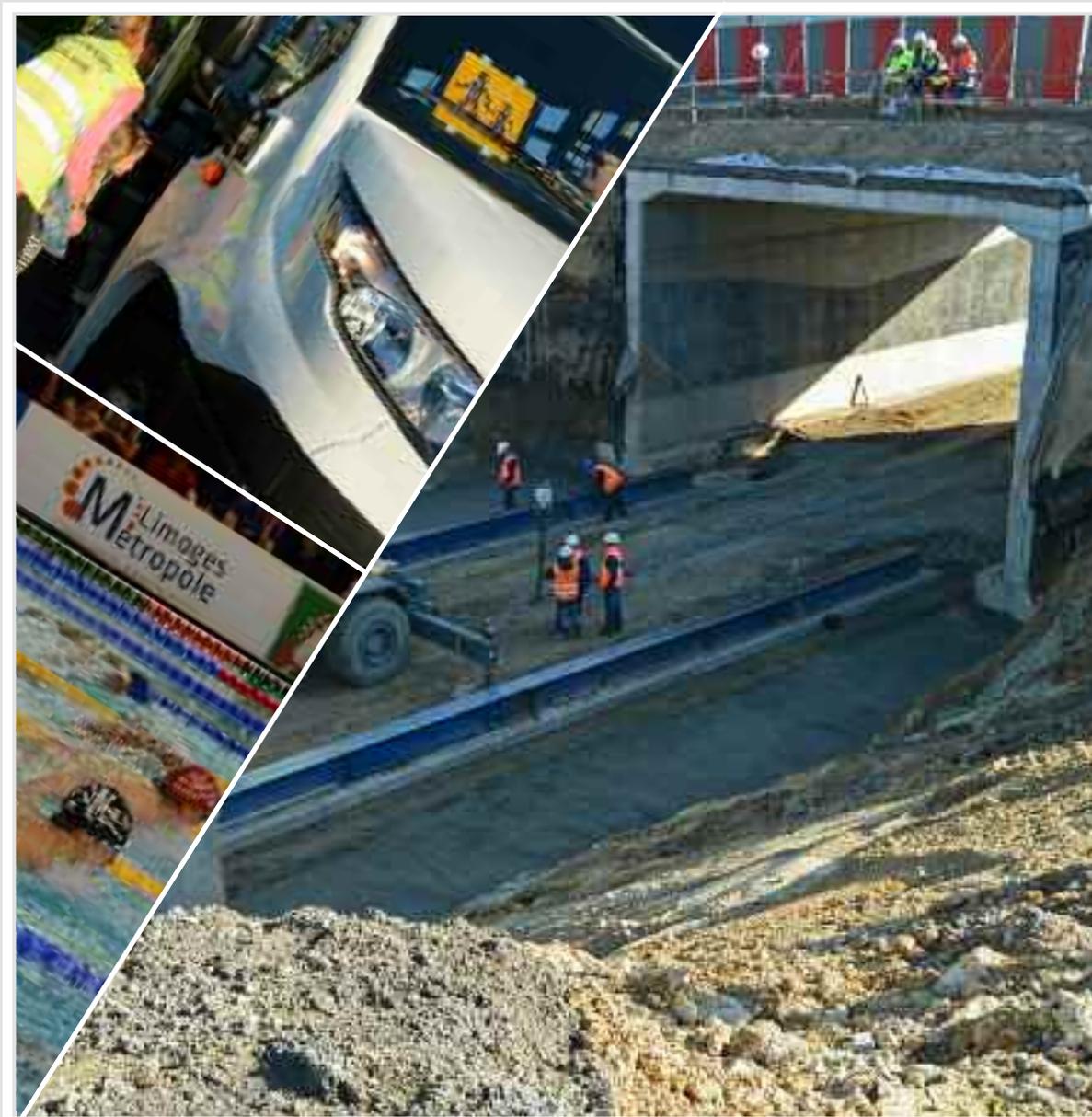


# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LIMOGES MÉTROPOLE



## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015



# ÉDITO



**T**ERRITOIRE d'innovation et de solidarité, notre agglomération a poursuivi en 2015 les grands chantiers entrepris, et initié de nouvelles actions en faveur des habitants et des acteurs économiques de son territoire.

Cette année a débuté de belle façon avec l'inauguration de l'Aquapolis, centre aquatique de Limoges Métropole. Cet équipement sportif et ludique majeur allait accueillir, quelques mois plus tard, les championnats de France de natation et recevoir plus de 400.000 personnes au cours de sa première année d'existence.

Parmi les autres réalisations marquantes de cette année, la réalisation d'un tunnel sous l'A20, dans le cadre de la Voie de Liaison Nord a constitué une belle prouesse technique.

L'été 2015 a été particulièrement actif, avec le début des travaux de requalification

des rues piétonnes du centre-ville de Limoges, un chantier de près de 3 millions d'euros financé par l'agglo et la Ville de Limoges.

La signature d'un nouveau Contrat de ville de l'agglomération de Limoges pour 2015-2020, en octobre, a affirmé le rôle déterminant de notre EPCI en matière de coordination des actions menées sur les quartiers prioritaires.

Et dans tous les autres domaines de l'action intercommunale, le développement économique, les transports urbains, la mobilité (avec notamment l'ouverture de la maison du V'Lim), l'assainissement, la propreté, les espaces naturels, notre aggro s'est imposée un peu plus comme un espace de solidarité et d'initiatives, au service des communes et de leurs habitants.

---

Gérard VANDENBROUCKE,  
président de Limoges Métropole.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. Vandenbroucke', written over a light blue rectangular background.

## L'AGGLO : UN TERRITOIRE, DES COMPÉTENCES

6

### UN ESPACE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Les communes du territoire  
Les compétences de l'agglomération  
La carte des équipements

### LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Le conseil communautaire  
Le bureau communautaire  
Les commissions

## L'AGGLO : UN PROJET, DES ACTIONS

23

### L'ATTRACTIVITÉ : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

Le développement économique  
Les grands équipements

### L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉPLACEMENT : S'APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC

Les infrastructures routières  
La mobilité

### L'ENVIRONNEMENT : PRÉSERVER LA RICHESSE DU PATRIMOINE NATUREL

Prévention et valorisation des déchets  
L'assainissement  
Les espaces naturels  
Un territoire écologiquement responsable

### LA SOLIDARITÉ : RENFORCER LES LIENS SOCIAUX

L'habitat  
L'insertion professionnelle  
La politique de la ville

# L'AGGLO : UNE ADMINISTRATION, DES RESSOURCES

71

## LES RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs  
La création d'une Direction de ressources humaines

## LES RESSOURCES JURIDIQUES

La création du service des marchés publics  
Le patrimoine communautaire

## LA COMMUNICATION

Expliquer les actions et projets de l'Agglo  
Accompagner les événements  
Assurer une fonction support

## LES RESSOURCES TECHNIQUES

Le service d'Information Géographique  
Le service "Méthodes et gestion technique"  
La gestion du patrimoine et l'ingénierie du bâtiment

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Des ressources financières saines

# ANNEXES

91

## L'ANNUAIRE DES COMMUNES MEMBRES

## L'ANNUAIRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES



# 1. L'AGGLO : UN TERRITOIRE, DES COMPÉTENCES



# UN ESPACE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE



*L'agglomération de Limoges Métropole, c'est 19 communes et 207.581 habitants...*

## LES COMMUNES DU TERRITOIRE



## LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION

*La Communauté d'Agglomération est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Elle exerce en lieu et place des communes membres des compétences obligatoires, des compétences optionnelles ainsi que des compétences facultatives que les communes lui transfèrent.*

### LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

**Aménagement de l'espace communautaire** : schéma de cohérence territoriale, organisation des transports urbains et sentiers de randonnée.

**Développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales, développement touristique d'intérêt communautaire, différentes actions d'intérêt communautaire en faveur des entreprises, aides aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

**Equilibre social de l'habitat** : cohésion sociale et habitat (Programme local de l'habitat, accueil des gens du voyage), actions et aides financières en faveur du logement social et des logements des personnes défavorisées.

**Politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville.



## LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

**La Communauté d'agglomération a choisi quatre compétences optionnelles parmi une liste de six propositions prévues par la loi.**

. Création, aménagement et entretien de l'ensemble des voies de Limoges Métropole, création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

. Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (Zénith, centre aquatique, Vélodrome).

. Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (prévention des pollutions de l'air, des sols, des nuisances sonores et prévention des risques sanitaires, élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés).

. Assainissement collectif.

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

**La Communauté d'agglomération peut choisir d'assumer en plus d'autres compétences dites facultatives (aucune obligation légale).**

. Etudes préalables à la mise en œuvre de compétences nouvelles ou visant à élargir l'intérêt communautaire des compétences transférées.

. Aménagement des rivières.

. Schéma directeur des eaux pluviales.

. Contrôle de l'assainissement autonome.

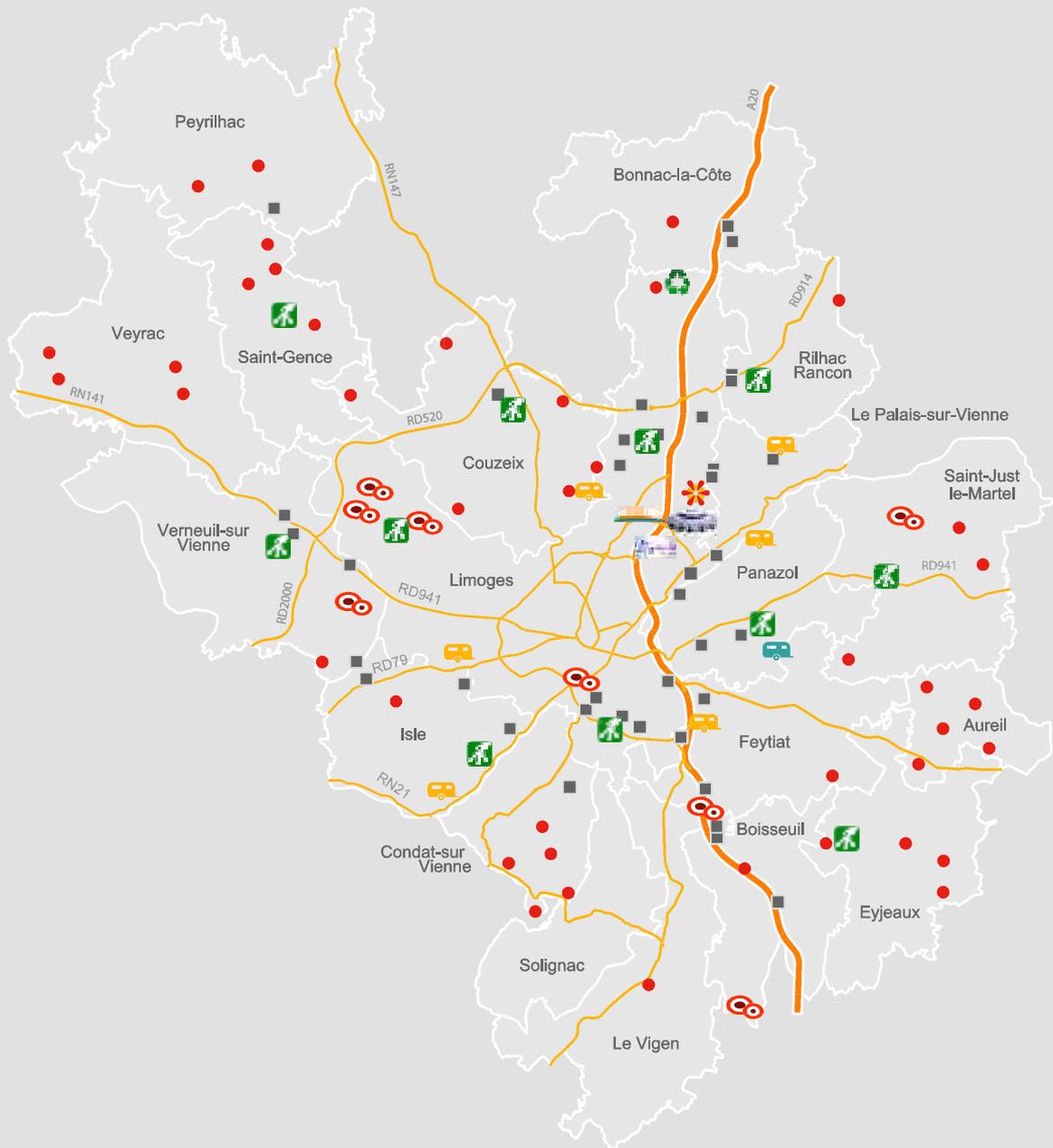
. Réseaux de l'éclairage public reconnus d'intérêt communautaire.

4 compétences  
obligatoires

4 compétences  
optionnelles

5 compétences  
facultatives

# LA CARTE DES ÉQUIPEMENTS



 L'Aquapolis

 Zénith

 TECHNOPOLE Ester

■ 1.350 ha de parcs d'activités

 Centrale énergie déchets

 Centre de recyclage

 11 déchèteries

 8 stations d'épuration à boues activées

 41 autres stations de traitement

 6 aires d'accueil

 Aire de grand passage

# LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Limoges Métropole est administrée par le Conseil communautaire. 54 délégués communautaires composent cette assemblée délibérante. Ils sont élus par fléchage à l'occasion des élections municipales. La répartition entre chaque commune est fixée en fonction de la population de celle-ci. Les séances du conseil communautaire se tiennent à tour de rôle dans une commune différente.*



Conseil communautaire à Verneuil, en décembre 2015.

En 2015, les conseils décentralisés se sont tenus à :

- . Eyjeaux en février
- . Saint-Gence en avril
- . Boisseuil en mai
- . Isle en juin
- . Veyrac en septembre
- . Panazol en novembre
- . Verneuil-sur-Vienne en décembre

En 2015 :

7 conseils  
communautaires

430  
délibérations

251 décisions

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS AU 31 DÉCEMBRE 2015

COMMUNE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	SUPPLÉANT
Aureil	Bernard Thalamy	<i>Christian Blanchet</i>
Boisseuil	Jean-Louis Nouhaud	<i>Bernard Zborala</i>
Bonnac-la-Côte	Claude Brunaud	<i>Jean-Jacques Lamy</i>
Condat-sur-Vienne	Bruno Genest Béatrice Ramadier	
Couzeix (*)	Michel David Sylvie Billat	
Eyjeaux	Jacques Roux	<i>Maurice Charbonnier</i>
Feytiat	Gaston Chassain Marie-Claude Boden	
Isle	Gilles Begout Marie Laplace	
Le Palais-sur-Vienne	Isabelle Briquet Ludovic Géraudie	
Le Vigen	Jean-Claude Chanconie	<i>Armand Laplaud</i>
Limoges	Emile-Roger Lombertie Guillaume Guérin Pierre Coinaud Nicole Glandus Isabelle Debourg Vincent Léonie Sarah Gentil Rémy Viroulaud Nadine Rivet Philippe Pauliat-Defaye Nathalie Vercoustre Christian Uhlen Chantal Stievenard Annie Schwaederlé Pierre Lafond René Adamski Jean-Marie-Lagedamont	

COMMUNE	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	SUPPLÉANT
Limoges (suite)	Corinne Piquet-Lavaire Catherine Mauguien-Sicard Sylvie Rozette Alain Rodet Bernard Vareille Geneviève Manigaud Marie-Anne Robert-Kerbrat Philippe Reilhac Sandrine Rotzler Vincent Gérard	
Panazol	Jean-Paul Duret Sandrine Picat Fabien Doucet	
Peyrilhac	Claude Compain	<i>Jacques Sertorio</i>
Rilhac-Rancon	Jacques Migozzi Annick Chadoin	
Saint-Gence	Alain Delhoume	<i>Serge Roux</i>
Saint-Just-le-Martel	Gérard Vandembroucke	<i>Joël Garestier</i>
Solignac	Yvette Aubisse	<i>Marie-Claude Naudon</i>
Verneuil-sur-Vienne	Pascal Robert Anne-Marie Coignoux	
Veyrac	Jean-Noël Joubert	<i>Jean-Yves Rigout</i>

Jean-Marc Gabouty ayant démissionné en mai 2015 de son mandat de conseiller communautaire, Michel David devient conseiller communautaire représentant la commune de Couzeix. Il a été élu Secrétaire de la Communauté d'agglomération, en charge des gens du voyage lors du conseil communautaire du 19 juin 2015.

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

*Le bureau communautaire détermine les grandes orientations et les projets de délibération. Il prépare les décisions qui seront prises par le Conseil communautaire. L'ensemble des communes de l'agglomération est représenté au bureau communautaire.*



Gérard Vandembroucke  
Président



Bruno Genest  
Vice-président



Gilles Begout  
Vice-président



Isabelle Briquet  
Vice-présidente



Jean-Paul Duret  
Vice-président



Pierre Coinaud  
Vice-président



Claude Brunaud  
Vice-président



Alain Delhoume  
Vice-président



Emile Roger Lombertie  
Vice-président



Gaston Chassain  
Vice-président



Jacques Migozzi  
Vice-président



Guillaume Guérin  
Vice-président



Pascal Robert  
Vice-président



Vincent Léonie  
Vice-président



Yvette Aubisse  
Secrétaire



Claude Compain  
Secrétaire



Jacques Roux  
Secrétaire



Bernard Thalamy  
Secrétaire



Jean-Louis Nouhaud  
Secrétaire



Jean-Noël Joubert  
Secrétaire



Michel David  
Secrétaire



Jean-Claude Chanconie  
Secrétaire



Marie-Anne Robert-Kerbrat  
Secrétaire



Sarah Gentil  
Secrétaire



Philippe Reilhac  
Secrétaire



Jean-Marie Lagedamont  
Secrétaire

26 élus  
(le président,  
13 vice-présidents  
et 12 secrétaires)

7 réunions en 2015

**Chaque commission est composée des membres du Bureau ainsi que de 12 conseillers communautaires volontaires. Les commissions ont un rôle consultatif et émettent un avis sur les dossiers dont elles ont la compétence, avant leur présentation au bureau puis au Conseil communautaire.**

### LES HUIT COMMISSIONS THÉMATIQUES

#### **Commission politique de la ville, solidarité et cohésion sociale**

. Président habitat public et privé, insertion, politique de la ville : *Bruno Genest*

. Président logement social adapté et gens du voyage :  
*Michel David*

Elle s'est réunie 5 fois en 2015.

#### **Commission aménagement et organisation des réseaux**

. Président voirie et déplacements urbains, PDU et PAVE :  
*Gilles Begout*

. Président transports de demain et couverture haut débit :  
*Jacques Migozzi*

. Président éclairage public :  
*Jean-Marie Lagedamont*

Elle s'est réunie 7 fois en 2015.

#### **Commission moyens, finances**

. Président finances, budgets et moyens généraux :  
*Isabelle Briquet*

. Président commande publique et groupements de commandes :  
*Philippe Reilhac*

Elle s'est réunie 8 fois en 2015.

#### **Commission environnement, eaux, déchets et milieux naturels**

. Président assainissement, eaux pluviales et démarche qualité :  
*Claude Brunaud*

Président cadre de vie, milieux naturels, productions maraîchères et horticoles :

*Alain Delhoume*

. Président déchets ménagers :  
*Jean-Noël Joubert*

. Président Agenda 21, développement durable et aménagement des rivières :

*Marie-Anne Robert-Kerbrat*

Elle s'est réunie 8 fois en 2015.

## **Commission développement économique**

. Président prospective, développement économique et zones d'activités :

*Gaston Chassain*

. Président activité commerciale et artisanale :

*Pierre Coinaud*

. Président attractivité, tourisme et sentiers de randonnée :

*Yvette Aubisse*

Elle s'est réunie 5 fois en 2015.

## **Commission interne/externe et numérique**

. Président communication interne/externe et publications :

*Pascal Robert*

. Président Technologies de l'Information et de la Communication :

*Sarah Gentil.*

Président Système d'Information Géographique :

*Jean-Claude Chanconie*

Elle s'est réunie 2 fois en 2015.

## **Commission aménagement de l'espace, urbanisme, accessibilité**

. Président aménagement de l'espace et l'accessibilité :

*Vincent Léonie*

. Président affaires foncières et servitudes :

*Jacques Roux*

. Président Schéma de Cohérence Territoriale :

*Jean-Louis Nouhaud*

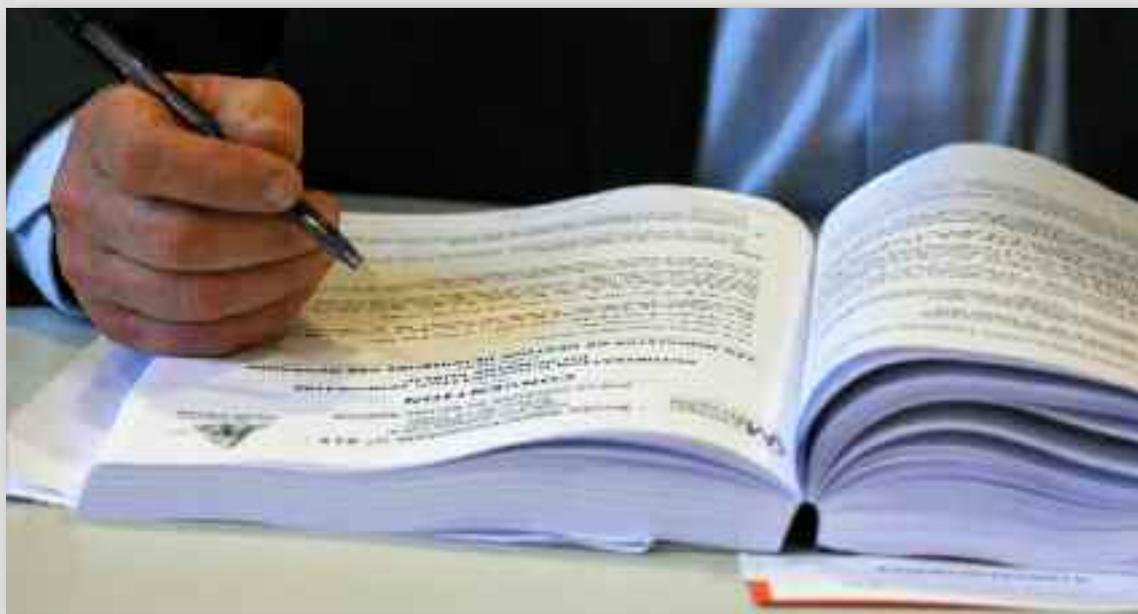
Elle s'est réunie 3 fois en 2015.

## **Commission grands équipements .**

Président :

*Gérard Vandenbroucke*

Elle s'est réunie 1 fois en 2015.



## LES CINQ COMMISSIONS CONSULTATIVES

### **La commission consultative des services publics locaux**

Elle s'est réunie une fois en 2015

### **La commission locale d'évaluation des transferts de charges**

### **La commission d'appel d'offres**

31 réunions en 2015

### **La commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées**

Elle s'est réunie une fois en 2015

### **La commission délégations de services publics locaux**



8 commissions  
subdivisées en  
21  
sous-commissions  
créées lors  
du Conseil  
communautaire  
du 19 juin 2014

39 commissions  
thématiques  
réunies en 2015

## 2. L'AGGLO : UN PROJET, DES ACTIONS



# L'ATTRACTIVITÉ : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*Le développement économique concerne différentes missions telles que la prospection, l'accueil d'entreprises, la promotion du territoire, le développement des activités et des secteurs clés, ainsi que la gestion et la création des zones d'activités économiques. Cette compétence est exercée en concertation étroite avec d'autres institutions dont la Région et l'Etat.*

### *Les parcs d'activités*

#### ESTER, UN PARC EN CROISSANCE

Créé en 1993 et transférée à Limoges en 2008, ESTER Technopole réunit sur un même site industriel recherche et activités de formation supérieure. Elle concentre des compétences de pointe et engendre ainsi une véritable dynamique économique au service des entreprises et du développement territorial. Le parc concilie développement durable et développement économique. Son importante offre de services (espaces de réunions mutualisés et modulaires, solution de restauration, crèche inter-entreprises...) optimise les conditions de travail.

En 2015, plusieurs bâtiments ont été livrés, comme ceux du Pôle restauration, d'EDF ou encore celui de la Banque Populaire.



Dans le cadre du développement du pôle de compétitivité ELOPSYS (hautes technologies, micro-ondes, photonique, réseaux sécurisés, images et interfaces numériques), Limoges Métropole a décidé dès 2010 de réaliser un ensemble immobilier afin d'accueillir le Centre d'innovation et de recherche en électronique (CIRE). Fin 2015, le CIRE abritait 15 locataires. ESTER constitue le plus important des parcs d'activités de Limoges Métropole.

#### ESTER en 2015 :

2 pôles  
de compétitivité

2 écoles  
d'ingénieurs

4 centres  
de transfert  
de technologie

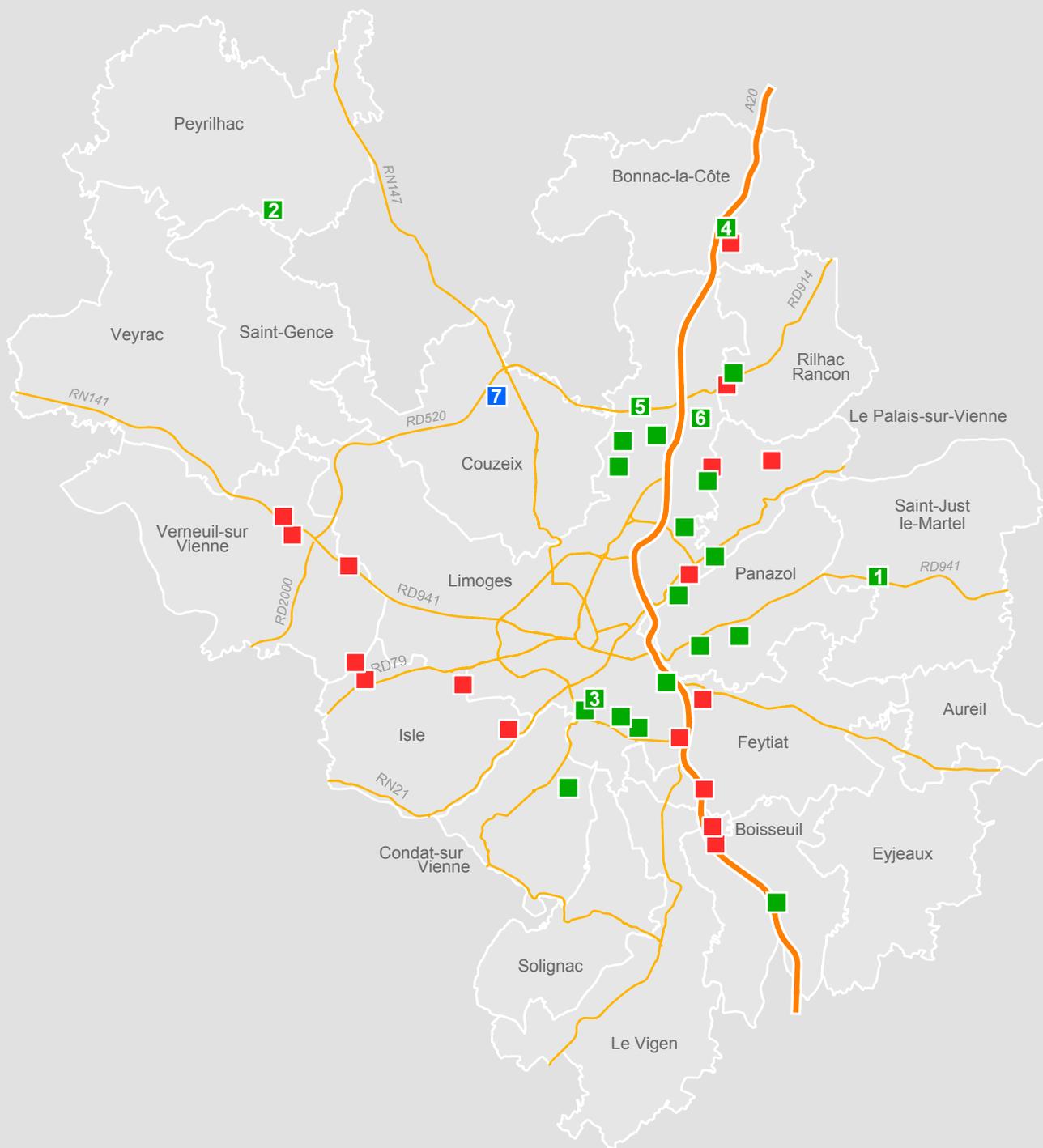
189 raisons  
sociales

31 implantations  
en 2015

2.527 emplois

843 étudiants

## LES PARCS D'ACTIVITÉS EN COURS DE COMMERCIALISATION



Parcs d'activités  
d'intérêt communautaire

■ Oui

■ Transfert en cours

■ Non

- 1** Parc d'activités du Petit Bonnefond (Saint-Just-le-Martel)
- 2** Parc d'activités de l'Aqueduc (Peyrilhac)
- 3** Parc d'activités agroalimentaire de la Ribièrre (Limoges)
- 4** Parc d'activités de Maison Rouge (Bonnac-la-Côte)
- 5** Parc d'activités Nord 3 (Limoges)
- 6** Parc d'activités de la Grande Pièce (Limoges, en cours d'aménagement)
- 7** Parc d'activités Océalim (Couzeix)

## **PARC D'ACTIVITES DU PETIT BONNEFOND**

*Saint-Just-le-Martel*

- . 9 hectares  
dont 3,3 commercialisés (36,6%)
- . 5 entreprises installées
- . 31 emplois.

## **ZONE D'ACTIVITES NORD 3**

*Limoges*

- . 123 hectares  
dont 73 ha commercialisés (60%)
- . 47 entreprises
- . 1.969 emplois
- . 1 prospect en cours  
pour une superficie de 6.500 m<sup>2</sup>.

## **PARC D'ACTIVITES AGROALIMENTAIRES DE LA RIBIERE**

*Limoges*

- . 6 hectares  
dont 4 ha commercialisés (66,6%)
- . 2 entreprises installées
- . 28 emplois
- . La société Plainemaison (155 emplois)  
fait l'acquisition d'une parcelle supplémentaire  
de 3.550 m<sup>2</sup>, soit une recette de 81.403.83 euros
- . 1 prospect en cours pour un terrain  
de 19.000 m<sup>2</sup>.

## **PARC D'ACTIVITES DE MAISON ROUGE**

*Bonnac-la-Côte*

- . 4,2 hectares  
dont 0,23 ha commercialisés (5,5 %)
- . Une entreprise installée
- . 4 emplois
- . 1 prospect en cours.

## **PARC D'ACTIVITES DE L'AQUEDUC**

*Peyrilhac*

- . 4,6 hectares  
dont 1 ha commercialisé (21,7%)
- . 2 entreprises installées
- . 9 emplois
- . 1 prospect en cours pour un terrain  
de 1.200 m<sup>2</sup>.

## **PARC D'ACTIVITES OCÉALIM**

*Couzeix*

- . 55 hectares  
dont 30 ha commercialisés  
(1<sup>ère</sup> tranche) et 25 ha à viabiliser  
avant commercialisation (2<sup>e</sup> tranche)
- . 55 entreprises installées
- . 600 emplois.



## ***Raccordement à la fibre***

Suite à une enquête réalisée par la Direction du Développement Economique sur les usages du Très Haut Débit par les entreprises, Limoges Métropole a décidé de favoriser et d'accélérer l'accès au très haut débit numérique pour les entreprises situées sur les parcs d'activités communautaires. Dès le printemps 2016, l'agglomération interviendra avec la Région, le Syndicat Mixte DORSAL et Axione Limousin afin d'accélérer le raccordement des entreprises en fibre optique "Fiber To The Office".

## ***Le projet de création d'un centre d'affaires***

La Communauté d'agglomération Limoges Métropole a pour projet la réalisation d'un centre d'affaires sur son territoire. Ce lieu proposerait des services de location temporaire ou permanente de bureaux, de salles de réunion et de domiciliation d'entreprises. En 2015, l'agglomération a pris contact avec différents centres d'affaires appartenant au réseau du SYNAPHE (Syndicat national des professionnels de l'hébergement d'entreprises). Un appel à propositions destiné à repérer des opérateurs susceptibles d'offrir des solutions immobilières, de gestion et d'animation d'un tel équipement a été rédigé.

## ***Renforcer les outils opérationnels du service***

La construction d'un schéma d'accueil foncier et immobilier des entreprises permettra à Limoges Métropole d'identifier et prioriser les opérations de création, d'extension et/ou de requalification des zones d'activités du territoire. Elle permettra également de juger de l'opportunité de mettre en œuvre de nouveaux produits d'accueil à destination des entreprises.

L'acquisition par Limoges Métropole d'un logiciel de gestion des contacts et des projets, dit logiciel GRC (Gestion de Relation Client), permet une gestion quotidienne des données collectées, des mises à jour ainsi qu'un suivi plus aisé des porteurs de projets, des prospects, ou encore des partenaires. La société A6CMO a été retenue (AGDE).

### *L'immobilier*

#### DISPOSITIF DE SOUTIEN IMMOBILIER

Limoges Métropole soutient régulièrement des projets immobiliers d'entreprises du territoire grâce à son dispositif d'aide aux investissements. L'objectif est de favoriser l'installation et le maintien durable d'entreprises.

Cet outil, mis en place dès 2007 en cohérence et en complémentarité avec le dispositif régional, a permis de mobiliser plus d'un million d'euros en faveur du développement des entreprises en soutenant des projets de construction ou d'extension de leurs bâtiments professionnels.

Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération a soutenu financièrement en 2015 les sociétés Evéha, Reviplast et Vedrenne.



#### ADOPTION D'UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE D'AIDE AU LOYER

Afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises extérieures au territoire qui recherchent majoritairement des solutions locatives, Limoges Métropole a décidé en 2015 de compléter le dispositif immobilier existant par un dispositif spécifique d'aide au loyer.

## ***Soutenir l'économie de proximité***

**L'association "interconsulaire" de la Haute-Vienne a été retenue pour animer trois dispositifs destinés à encourager et soutenir l'économie de proximité.**

**L' Animation économique territoriale (AET), opérationnelle depuis novembre 2015, a vocation à :**

- . accompagner les porteurs de projets individuels (investissements matériels et immobiliers notamment pour la mise aux normes d'accès handicapés).
- . aider les communes dans leurs efforts pour le maintien et le développement de l'économie de proximité (maintien et création de services nécessaires à la population de type boulangerie, boucherie, épicerie,...).

**La Commission consultative de règlement amiable (CCRA) dans le cadre des travaux du centre-ville de Limoges :**

La Communauté d'agglomération Limoges Métropole a programmé, en lien avec la ville de Limoges, d'importants travaux de restructuration des secteurs commerçants, comprenant notamment les rues du Clocher et du Consulat à Limoges. Il a été décidé de créer une commission consultative de règlement amiable chargée d'instruire les demandes des commerçants du centre-ville. Son rôle est de déterminer et évaluer les préjudices indemnisables, faciliter et simplifier un règlement à l'amiable et éviter ainsi les contentieux longs et coûteux.

**Le Plan d'actions de promotion de l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la Ville de Limoges : il est en cours d'élaboration.**

### *Candidature au label thématique "French Tech"*



Limoges Métropole a décidé avec la délégation d'ESTER Technopole, du Pôle Elopsys, du living'lab Autonom'lab et de l'association ALIPTIC, d'être candidate à la labellisation Thématique French Tech. La démarche d'élaboration du projet et de la rédaction du dossier de candidature engagée en novembre 2015, a été établie autour de la thématique suivante "Qualité de vie dans un bâtiment intelligent".

A travers la French Tech, il s'agit de montrer en quoi l'écosystème présent sur le territoire peut porter à un niveau supérieur la dynamique des startups limousines.



Les acteurs de la candidature French Tech.

## ***Le dispositif des “Inévitables”***

Afin de promouvoir la mise en place de circuits courts de proximité et de qualité des produits limousins une opération de valorisation des restaurateurs Haut-Viennois a été mise en place.

Conformément à la décision du Conseil Communautaire, une convention de partenariat a été conclue entre la Chambre de Commerce et d’Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, maître d’ouvrage de l’opération, et la Communauté d’Agglomération Limoges Métropole.

Huit restaurateurs et trois “food-trucks” travaillant sur le territoire ont adhéré à la démarche en 2015.

## LES GRANDS ÉQUIPEMENTS

### LE CENTRE AQUATIQUE



L'Aquapolis a été inauguré le 16 janvier 2015 en présence des grands champions de natation Alain Bernard et Claude Mondonnaud. Le 19 janvier 2015, l'Aquapolis ouvrait ses portes au public.

Limoges Métropole a fait le choix de confier l'exploitation du centre aquatique à la société Vert Marine dans le cadre d'une délégation de service public, par voie d'affermage. Le contrat a été conclu pour une période de cinq ans à compter de la mise à disposition de l'équipement au délégataire soit du 12 janvier 2015 au 11 janvier 2020.



Soirée d'inauguration de L'Aquapolis.

## Le centre aquatique comporte trois espaces

### Une halle/bassins avec :

- . un bassin sportif (50 x 25 m) disposant d'un mur amovible
- . un bassin de récupération et détente (25 x 12,5 m) avec un fond amovible
- . un bassin pour la petite enfance (lagune de jeux)
- . un bassin ludique (zone loisirs, rivière, zone à vague)

### Un espace dédié au pôle associatif de « haut niveau »

- . les vestiaires des différents espaces
- . des places de gradins (fixes et amovibles)
- . un espace "santé bien-être" de 750 m<sup>2</sup> (sauna, hammam, spa...)

### Un espace de restauration rapide



En 2015 :

408.997  
personnes  
accueillies

Plus de  
240 classes  
accueillies  
de la  
Grande  
section  
au CM2

4 apéros-  
concerts  
organisés  
par  
Limoges  
Métropole

## *Les objectifs*

**Le centre aquatique de Limoges Métropole poursuit quatre objectifs principaux :**

- . Satisfaire les besoins de loisirs et de bien-être de tous.
- . Renforcer l'apprentissage de la natation.
- . Organiser des compétitions sportives au niveau national et international.  
Pour la saison 2015/2016, L'Aquapolis a ainsi accueilli le championnat de water-polo de l'équipe masculine nationale 1 de l'ASPTT et, du mardi 31 mars au dimanche 5 avril 2015, les championnats de France de natation (premier grand rendez-vous proposé à l'Aquapolis).
- . Constituer un pôle associatif de haut niveau au sein du complexe aquatique des février 2015 accueil des clubs (Pôle Espoirs, ASPTT, CDEN, Handisports, CAPO pour la saison sportive 2015-2016, disciplines : natation course/waterpolo).



Championnats de France de natation à L'Aquapolis, mars 2015.

## *Un contrat adaptable*

**Un avenant a été conclu avec la société Vert Marine. Les adaptations portent principalement sur :**

- . Les modalités d'utilisation du panneau vidéo d'information.
- . L'amélioration des modalités d'information du comité de gestion.
- . La modification du suivi financier du compte de gros renouvellement entretien.
- . La mise en adéquation de la grille tarifaire initiale avec le réajustement pratiqué pour l'ouverture.
- . Des précisions sur les périodes d'ouverture des espaces de l'équipement,
- . L'optimisation des modalités de révision et de modification tarifaire.



Le Zénith de Limoges, inauguré en mars 2007, est implanté entre le carrefour d'Ester et celui d'Uzurat, près du Parc des Expositions, sur un terrain de 51.670 m<sup>2</sup>, à l'orée du Bois de la Bastide.

Ce choix de situation a été motivé par la facilité d'accès offerte par la proximité de l'A20, un parking arboré de 1.500 places et une desserte assurée par les transports en commun.

Limoges Métropole a confié à la société Vega la gestion et l'exploitation du Zénith dans le cadre d'une délégation de service public. Le contrat d'affermage couvre la période allant du 1er juillet 2013 au 30 juin 2021 soit 8 ans. A cet effet, le délégataire a dû créer une société dédiée, la "SNC Zénith de Limoges".

### *Une programmation pour les jeunes*

Lors du renouvellement de la délégation de service public (DSP) pour l'exploitation du Zénith, Limoges Métropole a chargé le délégataire de développer davantage la programmation à l'attention des 15-30 ans. Cette démarche comprend l'organisation d'un festival annuel estampillé Limoges Métropole et proposant des billets à prix réduit.

La deuxième édition du festival a eu lieu le 5 novembre 2015, les artistes du plateau "Flash Deep" se sont succédés sur la scène du Zénith.

## *Un contrat évolutif*

**Un avenant été conclu le 15 décembre 2015. Il prévoit les principales évolutions suivantes :**

- . Optimisation de l'utilisation et de la facturation des journées de servitudes accordées à Limoges Métropole.
- . Possibilité d'adapter la répartition des postes de l'enveloppe financière prévisionnelle de Vega en matière de gros entretien renouvellement.
- . Introduction d'une certaine souplesse pour le délégataire au niveau de la grille tarifaire.



### En 2015 :

33 spectacles  
88.753 spectateurs  
14 manifestations privées  
43 jours d'occupation  
486 heures réalisées dans le cadre  
des clauses d'insertion

## LE VÉLODROME DE BONNAC-LA-CÔTE



Cet équipement, reconnu d'intérêt communautaire, répond à la demande des différentes associations sportives et clubs de la région. Il a été conçu pour accueillir des compétitions de niveau national. Les travaux ont débuté en septembre 2014 avec le terrassement, et devraient s'achever en 2017 avec la couverture.

Le vélodrome mettra à disposition de tous un site d'entraînement sécurisé, permettant à la fois le développement d'une section "cyclisme sur piste" et l'organisation d'activités à destination des enfants.

- . Coût global (hors couverture) estimé à 2,9 millions d'euros HT avec un financement de Limoges Métropole à hauteur de 62%
- . Coût de la construction de la couverture estimé à 1,140 million d'euros HT
- . Coût global total estimé à 4,04 millions d'euros HT pour un taux de subventionnement attendu à hauteur de 43 %

# L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉPLACEMENT : S'APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC

## LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

### LA VOIRIE

#### *L'entretien de la voirie*

Sur le territoire de la commune de Limoges, 158 agents (l'équivalent de 72 emplois à temps plein) de l'agglomération et mis à la disposition par les communes, œuvrent chaque jour à l'entretien et à la maintenance du patrimoine routier. Les missions de propreté représentent 75% de l'activité du service pour Limoges : balayage manuel ou mécanisé, collecte d'encombrants, curage, entretien WC ... 18% de l'activité concerne des missions de maintenance de la voirie (réfection des trottoirs, rebouchage de trous sur chaussée, fauchage, signalisation...) et 7 % des missions complémentaires telles que les manifestations (signalisation, mise en place de barrières ...) ou la viabilité hivernale.

Depuis le mois de mai 2015, les agents de l'équipe "manifestation" sont également en charge de missions ayant trait au « protocole » de Limoges Métropole : assistance logistique à l'organisation par le cabinet de divers événements : inaugurations, réceptions,...



Travaux de fauchage.

#### En 2015 :

158 agents

188.640 heures  
de travail  
générées

358  
manifestations

# Les chantiers en 2015

## LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN 2015

### Franchissement de l'A20

Au mois de septembre 2014 ont débutés des travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sous l'A20, permettant de relier entre elles deux zones d'activités importantes : la ZI Nord et son centre routier d'un côté et le Parc d'Activités de la Grande Pièce et Ester de l'autre. Les travaux se sont achevés en juin 2016. Le coût global de cette opération est de 4,93 M€ TT.



### Centre-ville de Limoges

Des travaux de requalification des rues du centre-ville de Limoges (notamment rues du Clocher, du Consulat, du Temple et Ferrerie) ont débuté au mois de juillet 2015.

Un travail de réfection complète avec mise en œuvre de matériaux pavés a été entrepris. L'objectif est de créer un lien avec le patrimoine existant. Les travaux répondront à l'identité de Limoges "Ville de granit". Le coût global est estimé à 2,9 millions d'euros TTC, co-financé par l'Agglo (1,85 M€) et la Ville de Limoges (1,05 M€).

**L'achèvement de ce chantier est prévu à l'été 2017.**



## LES OPÉRATIONS MARQUANTES

COMMUNE	TRAVAUX EFFECTUÉS	MONTANTS (TTC)
AUREIL	Rue de la Lande : éclairage et chaussée	44.000 €
BOISSEUIL	Diverses voies (Les Bessières, rue de la Tour) : entretien des chaussées	38.000 €
BONNAC-LA-CÔTE	Rue de la Sablonnade, paccages du Mas-Batin : cheminement piétonnier	125.000 €
CONDAT-SUR-VIENNE	. Rues Montesquieu et Turgot : chaussée, trottoirs, stationnement . Rues Molière et de Condadille (en cours) : réaménagement complet	825.000 €
COUZEIX	. Lotissement du Mas-Bourianne : réaménagement complet . Rue de la Garde	405.000 €
EYJEAUX	Route de Labaudie	100.000 €
FEYTIAT	. Village du Mas Gauthier : requalification . Rue François-Mourieux : réalisation d'un ECF	545.000 €
ISLE	. Rues d'Aguseeau, Fourest, Chadourne,... : réfection des chaussées et trottoirs, création d'un giratoire. . Village de Mérignac	835.000 €
LE PALAIS-SUR-VIENNE	Lotissement Le Pas de la Mule	140.000 €
LE VIGEN	Chemin de la Grange	60.000 €
LIMOGES	. Quartier Suffren : éclairage, chaussée, trottoirs . Rues de Namur et Renoir : trottoirs et chaussée . Avenue des Ruchoux : chaussées	875.000 €
PANAZOL	Lotissement Le Haut Prouet : chaussée et trottoirs	260.000 €

COMMUNE	TRAVAUX EFFECTUÉS	MONTANTS (TTC)
PEYRILHAC	Centre bourg (débuté en 2013, achevé en 2015) : aménagement global	696.000 €
RILHAC-RANCON	Carrefour Libération-Nadaud	63.000 €
SAINT-GENCE	Village des Monts (2e tranche) : aménagement global	43.000 €
SAINT-JUST-LE-MARTEL	Rues de Lauterbourg et du 19-mars-1962 : chaussée et trottoirs	831.000 €
SOLIGNAC	Place Lemaigre-Dubreuil (2014-2015) : aménagement global	830.000 €
VERNEUIL-SUR-VIENNE	Route de Limoges (2e tranche) : requalification	420.000 €
VEYRAC	Rue du Colombier : aménagement global	180.000 €

## *Les ouvrages d'art*

### Condat-sur-Vienne

Entretien de la route du Pré Saint-Yrieix et de la route de Brégeras.

### Limoges

Réfection de la chaussée et des trottoirs du pont de la Révolution.

#### En 2015 :

. Matériaux blancs utilisés (bordures, pavés, dalles, graves...) : 79.164 tonnes

. Matériaux noirs utilisés (enrobés, asphalte,...) : 45.324 tonnes

. Matériaux recyclés : 12.614 tonnes

## ***La relation aux usagers***

Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, les usagers (particuliers ou professionnels) doivent déposer un dossier d'autorisation.

L'agglomération doit s'assurer que les interventions de tiers se fassent dans le respect des règles sur le territoire. En 2015, 2045 dossiers ont été traités. C'est une augmentation globale de 7.6% par rapport à 2014.

## **L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

La compétence "réseaux d'éclairage public" est exercée par Limoges Métropole au titre de ses compétences facultatives.

L'Agglomération l'assure, à leur demande, pour les communes d'Aureil, Condat-sur-Vienne, Limoges, Solignac, Verneuil-sur-Vienne et Le Vigen.

L'éclairage public concerne l'ensemble des ouvrages installés sur le domaine public. Cette compétence est par ailleurs exercée de droit par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole sur les zones d'activités économiques en raison de la compétence obligatoire aménagement des zones d'activités communautaires.

En 2015 :

301 interventions pour remédier à des pannes ou à des accidents sur le réseau d'éclairage public (393 en 2014)



## Un réseau modernisé moins énergivore

Limoges Métropole compte 25.481 points lumineux. L'Agglomération poursuit le remplacement progressif des lampes à vapeur de mercure pour des solutions plus économes en énergie telles que des lampes du type Sodium Haute Pression.

### REPLACEMENT DES LAMPES À VAPEUR DE MERCURE

ANNÉES	UNITÉS REPLACÉES
2011	308
2012	204
2013	260
2014	312
2015	404

Limoges Métropole continue de privilégier partout où cela est possible la pose de lanternes bi-puissance permettant un abaissement la nuit de la consommation d'énergie.

En 2015, à la demande de la commune de Condat, l'éclairage public est éteint toutes les nuits de 23h à 6h sur l'ensemble du territoire communal à l'exception de l'artère principale. C'est aussi le cas du secteur de Puy-Méry sur la commune du Vigen qui étendra ce dispositif à l'ensemble de son territoire au fur et à mesure des rénovations de son réseau.

## Un projet innovant

Par ailleurs, Limoges Métropole contribue au test grandeur nature du projet national *Lumiroute*.

Ce procédé innovant en matière d'adaptation optimale du couple revêtement de chaussée / luminaires, a pour but d'importantes économies d'énergie et une amélioration du confort et de la sécurité des usagers. Le boulevard Schuman, à Limoges, a été choisi comme périmètre d'expérimentation nationale.

*Autorité organisatrice de la Mobilité, Limoges Métropole est chargée de l'organisation des transports urbains et scolaires sur son territoire. Dans le cadre d'une délégation de service public, l'exploitation du réseau des transports urbains a été confiée à la Société des transports en commun de Limoges Métropole, la STCLM.*

### LE TRANSPORT URBAIN



#### UNE OFFRE DE TRANSPORT QUI ÉVOLUE

##### **Mise en place de la desserte spécifique ENSII (ligne 10)**

Ajout de 4 courses aller et 3 courses retour avec création de 3 arrêts.

##### **Refonte de la desserte de Rilhac-Rancon**

Mise en place des lignes spécifiques 29 (Bramaud) et 30 (Cassepierre) avec renforcement de l'offre sur l'ensemble des périodes de l'année.

##### **Renforcement de l'offre sur la ligne 26 (Peyrilhac et Saint-Gence)**

Ajout de 2 allers-retours quotidiens supplémentaires.

##### **Renforcement de l'offre sur la ligne 37 (Couzeix)**

Renforcement de l'offre aux heures de pointe, ajout de courses supplémentaires aux heures creuses de milieu d'après-midi, desserte interne sur certaines courses du parc d'activités Océalim.

##### **Ajustement d'horaires sur la ligne 18 (Bonnac-la-Côte)**

Ajout d'une course le matin.

### **Ajustement d'horaires sur la ligne 12 (Isle-Panazol)**

La course de 16 h 05 au départ de la place Churchill (Limoges) est avancée à 15 h 55.

### **Ajustement d'horaires sur la ligne 14 (Pte de Louyat-Lycée Renoir)**

Ajout d'une course au départ de Louyat à 7 h 13 et suppression du voyage de 11 h 56.

### **Ajustement d'horaires sur la ligne 62 (Pôle Saint-Lazare-Feytiat)**

Recalage des horaires par rapport aux horaires de la ligne 4.

### **Ajustement des temps de parcours de la ligne 64 (Ch. Le Gendre-Isle).**

#### **En 2015 :**

- . 15,1 millions de voyageurs (+2,7% par rapport à 2014)
- . 130 véhicules, dont 27 trolleybus standard, 4 trolleybus articulés, 69 autobus standards, 19 autobus articulés, 4 Midbus (navettes) et 7 TPMP (Handibus)
- . 4 autobus articulés acquis
- . 6,1 millions d'euros de recettes commerciales (+6,7%)
- . 5,3 millions de kilomètres parcourus
- . 480 points d'arrêts accessibles (sur 1.240 arrêts au total), dont 18 arrêts aménagés en 2015 (coût d'accessibilité d'un quai de l'ordre de 10 à 12.000 euros)
- . Service "Handibus" : 7 véhicules réservés aux personnes à mobilité réduite, 15.483 voyages
- . Service de transport à la demande "Télobus" : +8,6% de fréquentation entre 2014 et 2015

### **Données relatives au Télobus**

COMMUNE	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nbre de voyages	361	1.374	1.740	1.677	2.038	1.803	2.092	3.268	3.600	3.910
Nbre de km parcourus	/	18.841	24.891	23.647	29.442	26.278	31.575	32.514	36.416	37.931

# Des actions en faveur de la mobilité durable



## V'LiM

### **Un renforcement de la flotte**

Le 10 octobre 2013, Limoges Métropole lançait le V'LiM, le service de location longue durée de vélos pour les étudiants.

En janvier 2015, 30 vélos classiques supplémentaires sont venus compléter la flotte initiale élevant celle-ci à 60 vélos disponibles. Il a été décidé d'ouvrir le service à toute la population et de mettre en location des vélos à assistance électrique (VAE).

### **Ouverture de La Maison du V'LiM**

La Maison du V'LiM a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre 2015. Une nouvelle offre de tarifs a été mise place avec notamment un tarif spécifique pour les usagers résidents de Limoges Métropole.



Inauguration de la Maison du V'LiM.

En novembre 2015, une flotte promotionnelle (5 vélos classiques et 15 VAE) a été constituée afin de participer aux 14 manifestations organisées en fin d'année.



### En 2015 :

- . 3 personnes recrutées pour travailler à La Maison du V'LiM (2 contrats d'insertion : un emploi d'avenir et un du PLIE)
- . 400 vélos : 240 VAE et 160 vélos classiques
- . 522 contrats signés depuis l'ouverture

## **SCHÉMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES (SDIAC)**

Durant le second semestre de 2015, Limoges Métropole a engagé l'élaboration de son Schéma directeur des aménagements cyclables dans le cadre d'un travail de concertation avec les 19 communes du territoire communautaire.

## **LE PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (PAVE)**

Le PAVE est un document obligatoire qui fixe notamment les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite, l'ensemble des circulations piétonnes, des aires de stationnement d'automobile ou encore des voies communales situées sur le territoire communautaire. Un diagnostic a été réalisé en 2015 par un cabinet indépendant en vue de son élaboration.

## **SCHÉMA DIRECTEUR ACCESSIBILITÉ-AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (SDA-Ad'AP)**

Le délai de mise en accessibilité des points d'arrêts et la priorisation des travaux a été prolongé par le Gouvernement.

Durant le premier trimestre de 2015, un relevé terrain a été réalisé pour juger de l'accessibilité des 1.240 points d'arrêts du réseau. En fonction des critères imposés par le Gouvernement, la priorisation de travaux a identifié 25 points d'arrêt devant être mis en accessibilité en 2015.

Le schéma a été déposé auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne avant la date limite du 27 septembre 2015.

# Des actions en faveur de la gestion et de la sécurisation des déplacements

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'une des opérations phare sur cette année 2015 a été l'opération "Laissez nous conduire" qui a été mise en place dans la nuit du 31 décembre 2015 au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il s'agissait de mettre à disposition des usagers 2 lignes de bus gratuites de 3h à 8h pour proposer et assurer des déplacements de fin de soirée sécurisés.

## AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ

73 études relatives à des aménagements de sécurité ont été menées sur les 19 communes du territoire de Limoges Métropole. Ces études se sont traduites par 44 demandes de travaux à la Direction des infrastructures routières.

Le développement du Centre de régulation du trafic s'est poursuivi. En fin d'année 2015 des tests ont été lancés sur un nouveau système GPRS pour dialoguer entre le poste central de régulation et les carrefours à feux. Un test est également lancé sur le comptage par caméra vidéo.



Centre de régulation du trafic.

### En 2015 :

- . 59 études et programmations effectuées pour l'amélioration et la gestion de la circulation
- . 18 carrefours à feux raccordés sur le réseau fibre optique dans un souci de fiabilisation du fonctionnement des équipements
- . 17 carrefours rénovés
- . 1.961 interventions de maintenance réalisées

### *Inscriptions et abonnements des élèves*

Les inscriptions et l'encaissement des participations familiales pour les circuits scolaires sont assurés directement par l'unité des transports scolaires de Limoges Métropole. L'ensemble des accompagnateurs a bénéficié de formations théoriques et pratiques.

### *L'organisation des circuits*

Limoges Métropole gère l'organisation des transports scolaires spéciaux pour les élèves domiciliés dans le Plan de transport urbain et scolarisés dans le Plan de transport urbain. Ces circuits sont organisés soit dans le cadre de marchés qui ont été conclus avec des transporteurs, soit dans le cadre de régies communales. L'élaboration des circuits est définie par Limoges Métropole en fonction des inscriptions enregistrées avant le 30 juin.

2014-2015	2015-2016
2.613 élèves inscrits	2.650 élèves inscrits
847 points d'arrêt	858 points d'arrêt
116 circuits	109 circuits
65 accompagnateurs	67 accompagnateurs



. 992 € : le coût d'un élève transporté (hors accompagnateurs)

. 99 % des familles inscrites au dispositif d'envoi d'un SMS en cas d'épisode neigeux

# L'ENVIRONNEMENT : PRÉSERVER LA RICHESSE DU PATRIMOINE NATUREL

## PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

*Limoges Métropole exerce la compétence relative à la gestion, à la valorisation et à l'élimination des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire depuis sa création.*



En 2015 :

99.770 tonnes de déchets ménagers et assimilés collectés par Limoges Métropole, soit 482 kg/habitant/an c'est-à-dire moins 11 kg/habitant/an par rapport à 2014

# ***Les événements marquants de 2015***

## **PASSAGE EN PORTE À PORTE POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE DANS LA COMMUNE DE COUZEIX**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les pratiques de collecte sur Couzeix, dernière commune à avoir intégré l'Agglomération, ont été harmonisées. Les points d'apport volontaires pour les papiers et les emballages recyclables ont été remplacés par les bacs individuels distribués en fin d'année 2014.

## **REPRISE EN RÉGIE DE LA GESTION DES BACS ROULANTS DANS LA COMMUNE DE VERNEUIL-SUR-VIENNE**

En février 2015, l'EPCI a repris en régie la gestion des bacs roulants dans la commune de Verneuil-sur-Vienne et a remplacé tous les bacs pour qu'ils soient de la même couleur que dans le reste de l'agglomération.

## **NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE**

Le nouveau service de collecte des déchets a été modifié le 1<sup>er</sup> octobre 2015, avec le renouvellement du marché de collecte pour une durée de 7 ans et pour un montant global de 49 millions d'euros attribué à la société Veolia Propreté Limousin.

## **LIMOGES MÉTROPOLÉ LAURÉATE DE L'APPEL À PROJET TZDZG**

Fin 2014, le Ministère en charge de l'Environnement a lancé un appel à projets, "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage" s'inscrivant dans le cadre de la Loi de transition énergétique pour la Croissance verte. Limoges Métropole a été désignée lauréate en 2015 et s'engage ainsi à « mettre en œuvre un projet politique participatif concernant la prévention et la gestion des déchets, dans une dynamique d'économie circulaire ». Limoges Métropole bénéficie ainsi d'un accompagnement technique et financier de l'ADEME.

## **RENOUVELLEMENT INTÉGRAL DES CERTIFICATIONS**

En novembre et décembre 2015, la Direction de la Propreté a été contrôlée pendant 6 jours par l'entreprise AFNOR dans le cadre de ses systèmes de management concernant la qualité du service rendu à ses usagers, la protection de l'environnement et la préservation de la santé de ses agents.

A l'issue de ces audits, Limoges Métropole bénéficie de nouveau des certifications suivantes :

- . Au Centre de Recyclage : ISO 9 001 (Qualité), ISO 14 001 (Environnement) et OHSAS 18 001 (Santé Sécurité)
- . Dans les 11 déchèteries : ISO 9 001 et ISO 14 001

## OPÉRATIONS DE COMMUNICATION PARTICULIÈRES

La Direction de la Propreté de Limoges Métropole a organisé trois grandes manifestations en 2015 :

### **. Les Recyclades**

(avril 2015 au Zénith)

Plus de 1.300 participants (enfants et accompagnateurs) issus des classes de primaire du territoire de Limoges Métropole.



### **. L'opération de collecte des textiles dans les écoles (juin 2015)**

Un peu plus de 9 tonnes ont été collectées. Les écoles ayant participé à l'opération ont reçu un chèque de 2.706 €.



### **. Le Pique-nique Zéro Déchets**

(le 18 octobre 2015 à Panazol)

764 soupes et salades ont été distribuées pour 1.124 kg d'inventus de légumes et fruits récupérés auprès de commerçants partenaires.



## ETUDE SUR LA FONCTION TRI À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT ET DE LA CREUSE

En partenariat avec le Syded 87, Evolis 23 et Limoges Métropole, l'Ademe Limousin a piloté une étude prospective concernant le tri des déchets sur les trois territoires (Limoges Métropole, Haute-Vienne et Creuse).

Cette étude avait pour objectif d'étudier les conséquences techniques et financières de l'élargissement des consignes plastiques aux films, pots et barquettes suivant différents scénarios. Les conclusions de l'étude sont prévues pour le premier trimestre 2016.

# ***Le traitement des déchets***

## **LE RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES**

- . 11 déchèteries communautaires
- . 1 déchetterie par rayon de 10 km (moins de 15 minutes de voiture) du lieu de résidence des usagers
- . 422.566 passages en déchèteries (+ 1,7 % par rapport à 2014)



## **LE CENTRE DE RECYCLAGE**

D'une capacité annuelle de 18.000 tonnes, il permet notamment de trier les déchets recyclables et de composter les déchets verts des déchèteries.

- . 16.281 tonnes de collectes sélectives réceptionnées
- . 11.100 tonnes de verre réceptionnées
- . 12.734 tonnes de déchets verts réceptionnées
- . 6.520 tonnes de compost distribuées

## **LA CENTRALE ÉNERGIE DÉCHETS**

Cet équipement permet de traiter les ordures ménagères résiduelles de l'ensemble du département de la Haute-Vienne. L'énergie générée par l'incinérateur est ensuite revalorisée.

- . 96.160 tonnes de déchets réceptionnées
- . 95.341 tonnes de traitées
- . 41.131 MWH de chaleur fournie au réseau de chaleur de Beaubreuil (98% des besoins des utilisateurs)
- . 13.585 MWh d'électricité produite (dont 56% en autoconsommation)

## *L'assainissement collectif*

La Communauté d'agglomération assure en régie directe la gestion et l'exploitation des dispositifs de collecte et d'épuration de 19 communes : Aureil, Boisseuil, Bonnac-la-côte, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eyjaux, Feytiat, Isle, Le Palais-sur-vienne, Le Vigen, Limoges, Panazol, Peyrilhac, Rilhac-Rancon, Saint-Gence, Saint-Just-le-Martel, Solignac, Verneuil-sur-Vienne et Veyrac.

### LES PRINCIPAUX TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS RÉALISÉS SUR LE RÉSEAU

- . **Limoges** : aménagement de la rue du Mas Batin.
- . **Limoges** : réhabilitation en génie civil du réseau unitaire de la rue du Pont Saint-Etienne.
- . **Limoges** : réhabilitation des rues piétonnes (rues du Clocher, du Consulat, du Temple et Ferrerie).
- . **Couzeix** : reprise de collecteur unitaire au lotissement du Buis.
- . **Condat-sur-Vienne** : reprise de collecteur rue de Forstfeld et mise en séparatif du réseau des rues Molière et Condadille.
- . **Isle** : reprise de collecteur et création de réseau à Parpayat et Les Veyrines.
- . **Verneuil sur Vienne** : création de réseau rue de Limoges.

- . 1. 740 km de réseau de collecte eaux usées et eaux pluviales
- . 48.600 branchements
- . 28 km de réseaux curés en régie
- . 43,4 km de réseaux inspectés par kilomètre
- . 129 nouveaux branchements facturés apportant une recette de près de 250.000 € HT



## LES PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES STATIONS

- . Réhabilitation du digesteur de 4.000 m<sup>3</sup> de la station d'épuration principale de Limoges et réfection de l'étanchéité : 190.000 euros HT.
- . Transport et compostage de boues : 548.000 euros HT.
- . Fin de la réhabilitation des filtres plantés de roseaux de la filière boue de la station du Roseau à Boisseuil : 41.300 euros HT.
- . Modification des ouvrages d'entrée des lagunes à Eyjeaux et Veyrac : 68.000 euros HT.
- . Etudes diagnostics des systèmes d'assainissement de Boisseuil, Bonnac-la-Côte, et Saint Just le Martel : 61.000 euros HT.

## *L'assainissement non collectif*

Dans le cadre de sa compétence relative au contrôle de l'assainissement autonome, Limoges Métropole est chargée de la conception, de l'implantation et de la réalisation des installations pour les constructions neuves et les réhabilitations. De plus, elle contrôle les installations d'assainissement individuelles neuves et vérifie leur bon fonctionnement.

### En 2015 :

#### **Contrôle des installations neuves :**

- . 200 dossiers ouverts pour 134 installations à créer (constructions neuves) et 66 réhabilitations d'installations
- . 199 avis de conception
- . 186 contrôles de réalisation portant sur l'évaluation de la conformité de l'installation

#### **Contrôle des installations existantes :**

- . 347 visites de contrôles de fonctionnement et d'entretien
- . 198 contrôles de fonctionnement et d'entretien effectués dans le cadre de transactions immobilières



Le zonage d'assainissement des eaux usées communautaire a été approuvé en avril 2015. Il délimite à un niveau de précisions parcellaires les zones qui relèvent de l'assainissement collectif et celles de l'assainissement non collectif. Il constitue un outil de pilotage garant d'un développement judicieux et maîtrisé des réseaux publics d'assainissement des eaux usées.

### *Les travaux réalisés*

#### DANS LE CADRE DU CONTRAT TERRITORIAL DE MILIEU AQUATIQUE (CTMA) "AURENCE-AUZETTE"

. **Stabilisation des berges de l'Aurence et de l'Auzette** : les techniques végétales ont été privilégiées.

. **Entretien de la végétation des berges de l'Aurence et de l'Auzette (Limoges, Chaptelat, Isle, Aix-sur-Vienne, Panazol, Feytiat)** : fauche, gyro-broyage et bucheronnage et enlèvement d'embâcles et à traiter des foyers de Renouée du Japon en expérimentant différentes techniques de lutte.

#### RENATURATION DU RUISSEAU DU RAT À CONDAT-SUR-VIENNE

De juillet à novembre 2015, un programme d'aménagement du ruisseau a été mis en œuvre : reconstitution d'un couvert minéral alluvionnaire épais protégeant le sol des risques d'affouillements, installation de seuils de fond pour réduire l'incision du lit, restauration d'un couvert végétal stabilisateur et installation d'un dégrilleur pour intercepter les embâcles et protéger la voie ferrée située en aval.



#### TRAVAUX DE GESTION DES ZONES HUMIDES

Plus de 2.000 hectares de zones humides ont été identifiés sur le territoire, nécessitant, pour la plupart, des interventions humaines périodiques pour conserver leurs richesses écologiques. Des sites prioritaires ont donc été choisis pour faire l'objet d'un plan de gestion et de travaux de restauration (débroussaillage, bucheronnage, fauche avec exportation) : prairies riveraines de l'Aurence et du Chamberet à Limoges, de l'Auzette à Panazol, landes humides à bruyères au Mas-Martin de Veyrac, roselière du parc des Troubadours à Verneuil, saulaie humide du vallon des Fonts-Neuves à Saint-Gence.

# Les études menées

## LE TRAVAIL ENGAGÉ AUTOUR DE LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

Dotée d'une TVB depuis 2012, l'Agglomération poursuit son travail d'investigation afin de rendre cet outil cartographique le plus opérationnel possible dans le cadre des projets communautaires d'aménagement du territoire :

. Approfondissements des données recueillies pour les cœurs de nature (milieux où les espèces peuvent accomplir la majorité de leur cycle de développement) : la vallée de l'Auzette a fait l'objet d'une campagne d'inventaire écologique pluridisciplinaire.

. Evolution du bon fonctionnement des corridors écologiques (qui permettent les déplacements d'un cœur de nature à un autre) à travers l'étude des déplacements des loutres d'Europe effectué depuis 3 ans.

## DES ÉTUDES OPÉRATIONNELLES

. Diagnostic écologique préalable à l'extension du site d'ESTER.

. Elaboration d'un plan de gestion des prairies humides et forêts du Val de Vienne à Panazol.

. Suivi de la qualité des cours d'eau du territoire de Limoges Métropole.

. Etudes préalables à la stabilisation des berges de cours d'eau.



*Le Plan climat énergie territorial de Limoges Métropole de 2013 qui conduit la stratégie de Limoges Métropole articule jusqu'à 220 plans d'actions.*

### **LA LABELLISATION "TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV)**



Fin 2014, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a lancé un appel à projets pour mobiliser 200 "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV). Limoges Métropole a été déclarée lauréate de l'appel à projets TEPCV le 9 février 2015.

Une première convention a été signée le 3 juin 2015 par la ministre de l'Ecologie et le Président de Limoges Métropole. Elle fixe les modalités de versement d'une subvention de 1.000.000 d'euros permettant la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions prioritaires du programme :

- . 400.000 € pour l'achat des vélos et des équipements de stationnement (V'LiM)
- . 100.000 € pour l'achat et la viabilisation de foncier agricole pour l'accueil d'activités maraîchères
- . 222.000 € pour des travaux de réhabilitation thermique du futur siège de Limoges Métropole
- . 280.000 € pour le déploiement d'un système de bornes de recharge pour véhicules électriques sur les 19 communes du territoire

### **LE CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL ÉNERGIE CLIMAT**

Suite à sa labellisation "Territoire à énergie positive pour la croissance verte", l'ADEME Limousin a proposé à Limoges Métropole de s'engager dans un Contrat d'objectif territorial énergie climat (COTEC), signé en septembre 2015. Ce dernier consiste à soutenir la politique climat-énergie de l'Agglomération sur 3 ans. En s'inscrivant dans ce contrat d'objectif, Limoges Métropole propose donc d'engager les moyens nécessaires à la mise en œuvre du renforcement de sa politique énergie/climat.

Pour atteindre cette ambition, l'ADEME octroie une aide financière plafonnée à 450.000 euros sur 3 ans qui permet à Limoges Métropole de programmer, pour l'année 2016, le recrutement de 3 chargés de mission sur des thématiques ciblées : chargé de mission "ingénieur agricole", chargé de mission "mobilité durable", chargé de mission "patrimoine public et énergie".

## RÉALISATION DES DIAGNOSTICS ÉNERGIE-GES DE 30 EXPLOITATIONS AGRICOLES

Limoges Métropole et la Chambre départementale d'agriculture ont signé en juin 2013 un partenariat pour la réalisation de diagnostics Dia'Terre sur les exploitations professionnelles du territoire.

Ce diagnostic permet de dresser le bilan des consommations énergétiques et des émissions globales de gaz à effet de serre à l'échelle de l'exploitation et, sur cette base, d'établir un plan d'amélioration des performances.

L'année 2015 a ainsi vu la réalisation de 30 diagnostics Dia'Terre dans 13 communes du territoire de l'Agglomération.

## LE PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ENTREPRISES DE LA ZONE SUD

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan climat énergie territorial (PCET), Limoges Métropole a entrepris l'élaboration d'un Plan de déplacement inter-entreprises (PDIE) à l'échelle de la zone d'activités sud de Limoges.

Ce travail a été mené sur une période de 12 mois, entre décembre 2014 et décembre 2015. La mise en œuvre de ce plan d'actions s'appuie sur une gouvernance partagée de l'ensemble des parties prenantes du projet : Limoges Métropole, l'Association du Parc d'activités Limoges Sud, les entreprises de la zone engagées dans le PDIE.

Le projet de plan d'actions et de charte sera proposé au Conseil communautaire dès 2016.



### . Sensibilisation à l'agriculture biologique

Limoges Métropole a souhaité développer un programme de sensibilisation des enfants à l'agriculture biologique qui concerne l'ensemble des classes maternelles et élémentaires de son territoire. Depuis 2013, l'association InterBio Limousin réalise, sur demande des écoles, une animation pédagogique adaptée aux âges des enfants concernés.

Les thématiques d'interventions abordent la découverte de l'agriculture biologique, les aliments de la ferme à l'assiette, la saisonnalité, l'impact de nos actes de consommation.

**En 2015, 16 interventions de sensibilisation à l'agriculture biologique ont été réalisées pour 14 écoles, représentant 34 classes et plus de 800 enfants.**

### . Découverte et protection de la faune

L'Agglomération a signé, en décembre 2012, une convention de partenariat avec l'association SOS Faunes sauvages. Elle a pour objet l'achat et l'installation de mangeoires dans les écoles du territoire. Limoges Métropole prend en charge, pour les écoles volontaires, l'intervention d'une animatrice de l'association qui va accompagner une école sur le montage et l'entretien de cette mangeoire.

**En 2015, SOS Faunes Sauvages a réalisé la totalité des prestations prévues dans la convention, soit 5 interventions en classes au bénéfice d'une centaine d'enfants.**

### . Sensibilisation au commerce équitable

Depuis la rentrée 2013, les établissements scolaires peuvent également solliciter l'association Artisans du monde pour la réalisation d'animations sur la thématique du commerce équitable. Elles prennent la forme d'un petit déjeuner composé de produits issus du commerce équitable suivi d'une intervention pédagogique sur les principes, les valeurs et le fonctionnement de ce type de commerce durable.

**En 2015, l'association est intervenue dans 13 classes et a sensibilisé plus de 300 enfants.**

## SENSIBILISER LES HABITANTS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE DÉFI "FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE" (FAEP)

Limoges Métropole est partenaire de l'Espace info énergie de Limousin Nature Environnement pour la mise en œuvre du concours Familles à énergie positive (FAEP) sur le territoire de l'Agglomération.

Le principe est simple : des familles se regroupent en équipe avec pour objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations. Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent.



### En 2015 :

- . 11 équipes et 80 familles ont participé au défi FAEP
- . Diminution de 10 % leur consommation d'énergie
- . Diminution 13 % leurs émissions de GES
- . Plus de 1.600 kWh d'économisés en moyenne par foyer

## LES MERCREDIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2009, la Communauté d'agglomération réunit, 3 à 4 fois par an, à l'occasion des "Mercredis du développement durable", les acteurs de projets inscrits dans le cadre de l'Agenda 21.

**Sur les 17 organisés depuis le lancement de la démarche, trois se sont tenus en 2015 :**

- . maître d'ouvrage public : construire et rénover durablement
- . Programme Local de Prévention des Déchets : bilan de mise en œuvre
- . Les rencontres de la restauration collective bio

# LA SOLIDARITÉ : RENFORCER LES LIENS SOCIAUX

## L'HABITAT

### L'ÉQUILIBRE SOCIAL COMME PRIORITÉ

Le Programme local de l'habitat (PLH) définit le projet d'un territoire en matière d'habitat.

En 2015, l'Observatoire de l'Habitat de Limoges Métropole a établi, avec le soutien technique du SIG un bilan triennal du PLH qui a permis de poser un triple constat :

- . Une baisse de la population de Limoges Métropole (depuis le recensement INSEE 2010)
- . Une baisse de la production neuve
- . Une augmentation de la vacance des logements

L'élaboration d'un troisième PLH, qui sera lancée au cours du premier trimestre 2016, permettra de réorienter les objectifs de Limoges Métropole à la lecture de ces éléments.

### LA RÉFORME DU LOGEMENT SOCIAL : CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

La réforme du logement social, initiée par la loi ALUR, a été engagée en 2015 sur le territoire communautaire. Elle vise notamment à conduire à une amélioration globale de l'accès au logement social et à œuvrer à la recomposition sociale des quartiers.

Les grandes orientations concernant l'application de la réforme au territoire communautaire seront définies lors de la Conférence Intercommunale du Logement, la CIL. Cette initiative, se tiendra en 2016 et sera le pilier de ce nouveau chantier.

L'année 2015 a été consacrée à la préparation de la CIL. Une large concertation a mobilisé les acteurs de l'habitat (autour notamment de la thématique du parcours actuel du demandeur de logement social Limoges Métropole, services de l'Etat, Ville de Limoges et AROLIM).

## **NOUVEAU ZONAGE D'EXEMPTION DU SUPPLÉMENT DE LOYER SOLIDARITÉ (SLS)**

Un nouveau zonage d'exemption du Supplément de loyer solidarité (SLS) a été adopté à la demande des services de l'Etat (les locataires du parc social sont assujettis au SLS dès lors que leurs revenus excèdent d'au moins 20% les plafonds de ressources fixés pour l'attribution du logement).

A l'exonération du SLS sur l'intégralité du territoire communautaire se substituera, début 2016, une exemption applicable à certains quartiers seulement (12 ilots regroupés pour l'Information Statistiques – IRIS) situés surtout à Limoges mais aussi à Isle et au Palais-sur-Vienne.

## **SOUTIEN À LA CRÉATION DE LOGEMENT SOCIAUX**

Cette opération représente de belles opportunités pour les entreprises locales et permet de proposer des logements de qualité et accessibles pour plus de la moitié des habitants de Limoges Métropole. Les projets sont réalisés en étroite collaboration entre les services communautaires (Direction du développement des politiques sociales et Direction du développement territorial et de l'aménagement de l'espace) et les communes.



### En 2015 :

. 11 garanties d'emprunts accordées aux bailleurs (Limoges Habitat, Dom'Aulim, ODHAC et Scalix) pour un montant global de 20,85 millions d'euros

.111 logements sociaux (40 avec Dom'Aulim et 55 avec Limoges Habitat) créés pour un montant total de 491.000 euros et pour un investissement des bailleurs de 14,65 millions d'euros

## L'AIDE À L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS

Le dispositif PIG (Programme d'intérêt général) arrêté en 2015 a été relayé par un partenariat avec le PACT, association subventionnée par Limoges Métropole. Sa mission est d'assurer l'accompagnement des ménages les plus en difficulté pour le montage des dossiers d'aides financières extrêmement complexes et pour apporter une aide à la décision sur la nature des travaux à réaliser.

### En 2015 :

61 dossiers ouverts sur les thématiques "Autonomie/adaptation des logements à l'âge ou au handicap" et à la "Précarité énergétique"

## ÉTUDE SUR L'ÉTAT DES COPROPRIÉTÉS

Une étude menée par Limoges Métropole en association avec les services de la Ville, l'ADEME, l'ADIL et la Direction départementale des Territoires a permis d'identifier une certaine dégradation du parc actuel de logements dans les copropriétés.

### **Ont ainsi été identifiées :**

- . 239 copropriétés à fort potentiel de fragilité
- . 234 copropriétés classées à potentiel moyen de fragilité (sur les 2.033 recensées, soit 34.633 logements situés à 94% sur la commune de Limoges)

**Limoges Métropole continuera à assumer des missions d'observation dans ce domaine avec une veille reposant sur la création d'indicateurs d'alerte.**

## L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

Le taux de remplissage des aires d'accueil sur le territoire de Limoges Métropole est en forte augmentation depuis 3 ans. Ce qui montre d'une part la satisfaction des usagers et qui génère d'autres recettes supplémentaires avec les droits de séjour et les subventions de la CAF et du CD 87 qui sont désormais pour partie indexées sur le taux de remplissage.

### *Des travaux d'amélioration*

L'aire d'accueil des gens du voyage de Couzeix a subi un réaménagement complet en 2015 :

- . Création d'une pièce fermée pour mettre l'électro-ménager hors intempéries
- . Fermeture et consolidation des blocs sanitaires
- . Reprise intégrale du bâtiment d'accueil (structure et isolation)

L'aire d'accueil d'Isle a également connu des travaux de mise en conformité des accès aux locaux selon les normes PMR (Personnes à mobilité réduite).



Aire d'accueil d'Isle.

## ***Création de logements sociaux adaptés***

La création de logements sociaux adaptés aux gens du voyage a donc été envisagée pour répondre à leur volonté grandissante d'évoluer vers un mode d'habitat leur permettant d'avoir un point d'encrage.

### **Une première opération a été engagée, à titre expérimental, sur la commune du Palais-sur-Vienne.**

Il s'agit de proposer 3 maisons individuelles sur des parcelles de 400 m<sup>2</sup> à proximité de l'aire d'accueil du "Puy Vert". Le début des travaux est prévu pour 2016, pour une livraison au 2<sup>e</sup> semestre 2017. L'accompagnement social des familles avant et après l'entrée dans le logement sera confié à l'association "Ma Camping".

**La ville de Couzeix porte également un projet de logement social adapté** pour un groupe familial, en situation d'occupation illicite d'un terrain sur la commune. La Communauté d'agglomération sera également amenée à participer financièrement à la construction de ces logements sociaux, conformément à son règlement d'interventions financières.

### En 2015 :

- . 6 aires d'accueil sur le territoire dont une aire de grand passage
- . 200 emplacements disponibles
- . 18 groupes stationnés (23 en 2014), pour 385 caravanes (250 en 2014)
- . Sur 256 familles qui ont fréquenté les aires d'accueil en 2015 (2 enfants en moyenne), 147 étaient de passage, 109 des habituées (plus de 3 mois de séjours) et 49 y séjournent quasiment toute l'année

*Limoges Métropole s'est fixé trois objectifs dans le domaine de l'emploi et de l'insertion : renforcer les partenariats en faveur de l'emploi, tirer partie des opportunités d'emploi liées à son tissu économique et améliorer les services rendus aux publics en difficulté d'insertion économique et sociale. Deux dispositifs lui permettent d'atteindre ces objectifs : le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et les clauses d'insertion.*

### LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Deux actions de formation ont été mises en œuvre au sein du PLIE.

#### LA PLATEFORME D'APPRENTISSAGE LINGUISTIQUE ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (PALIP) / FEL ET CULTURE ALPHA

La PALIP a pour objectifs l'acquisition d'un niveau de connaissance des savoirs de base indispensable à la mise en œuvre d'un parcours d'insertion professionnelle (français) et l'élaboration et la mise en œuvre avec les personnes concernées d'un projet d'insertion professionnelle durable.

L'organisme FEL a été chargé de mettre en œuvre cette action, en collaboration avec Culture Alpha, dans le cadre d'un marché public lancé via un groupement de commande Limoges Métropole-Conseil régional.

La Communauté d'agglomération Limoges Métropole, avec le soutien de l'Etat, a décidé de recruter pour l'année 2016 une chargée de mission sur l'apprentissage linguistique et les savoirs de base. L'objectif est d'établir un état des lieux de l'offre et des besoins sur cette thématique, de coordonner les acteurs et les actions et de proposer des actions innovantes pour pallier les manques existants.

#### En 2015 :

- . 25 personnes ont accédé au dispositif
- . 14 nationalités sont représentées
- . 85 % des participants ont acquis un niveau suffisant pour intégrer un chantier d'insertion ou une entreprise d'insertion.

## LA PRÉ-QUALIFICATION MÉTIERS DE LA RESTAURATION FLP (FRANÇAIS LANGUE PROFESSIONNELLE) / GRETA

Cette formation vise des publics qui ont des difficultés d'ordre linguistique en français langue étrangère et qui présentent la volonté et la capacité de s'engager dans une démarche de qualification dans les métiers de la restauration (co-animation des formateurs sur les savoir-faire professionnels et les compétences linguistiques).

Chaque participant s'est vu remettre une attestation de capacités établie suivant le référentiel DCLFP (Diplôme de compétences en français langue étrangère) pour la partie linguistique. Les acquis professionnels sont évalués en centre et en entreprise suivant les critères des référentiels de certification CAP et CQP/IH (Certificat de qualification professionnel / industrie hôtelière) en cuisine. Une attestation de capacités et de compétences professionnelles a également été délivrée.

### A l'issue de la formation 2015, sur les 12 participants :

- . 1 a obtenu un CDD temps plein suivi d'un CDI temps plein dans un restaurant traditionnel
- . 3 sont en recherche d'emploi direct sur des postes de personnel de cuisine (G1602), dont 1 stagiaire qui doit poursuivre les cours de FLE en parallèle
- . 4 ont intégré la formation qualifiante Cuisine du Greta à partir de mars 2016
- . 1 pourrait intégrer cette même qualification en septembre 2016 après remise à niveau par le biais du portail service public formation en mathématiques et poursuite de l'apprentissage linguistique en amont

## LES CLAUSES SOCIALES D'INSERTION ET DE PROMOTION DE L'EMPLOI DANS LES MARCHES PUBLICS

Le second dispositif est l'utilisation de la commande publique comme levier en faveur de l'emploi, en facilitant la recherche de solutions pour des personnes éloignées du marché du travail. Pour cela, les acheteurs publics ont la possibilité de réserver, dans un marché, un nombre d'heures de travail à des personnes en parcours d'insertion.

**Trois facilitatrices des clauses sociales rattachées à Limoges Métropole proposent donc :**

- . D'apporter une aide à la décision et une assistance technique aux acheteurs publics
- . De proposer un appui technique aux entreprises soumissionnaires et attributaires
- . D'assurer aux publics concernés un accompagnement vers l'emploi durable

CHANTIER	HEURES D'INSERTION	PERSONNE PRIORITAIRE MOBILISÉE
Aquapolis	17.178	50
Marché de collecte des déchets ménagers	4.228	21
Tunnel de la voie de liaison nord	1.219	18
Repose de pavés rue du Pont Saint-Etienne	10.000	24



Chantier d'insertion rue du Pont Saint-Etienne.

### En 2015 :

- . 75.822 heures d'insertion réalisées
- . 45 Equivalents temps plein
- . 70 % des opérations concernées sont des marchés de travaux

Afin d'assurer la responsabilité du pilotage de la politique de la ville confiée aux EPCI par la loi Lamy, Limoges Métropole a créé une mission "Politique de la Ville" et recruté un chef de projet "Contrat de Ville". Les domaines d'actions de la politique de la ville sont très variés : habitat, espaces publics, développement économique et commerces, accompagnement social, réussite éducative, accès à l'emploi, transports en commun, voirie...

### *Signature du Contrat de Ville de l'Agglomération de Limoges*

Le nouveau Contrat de Ville de l'Agglomération de Limoges, élaboré en partenariat étroit avec l'Etat et la Ville de Limoges, a été signé le 7 octobre 2015 par 19 partenaires.

Ce document redéfinit les axes de cohésion et de solidarité territoriale pour les six ans à venir. A ce titre, il constitue le nouveau cadre d'intervention en direction des 9 territoires prioritaires. Il identifie les enjeux prioritaires, en matière de cohésion sociale, de renouvellement urbain et cadre de vie et d'insertion, de formation, d'emploi et de développement économique.



Ce contrat sert également de cadre de référence pour la sélection et le financement des opérations proposées par les différents acteurs lors de campagnes d'appel à projets. Une première campagne a été lancée fin 2015 (70 structures et 176 dossiers de demandes de subvention). Les projets retenus pourront bénéficier des crédits additionnels mobilisés par certains partenaires (Etat, Limoges Métropole, Ville de Limoges, CAF, Caisse des Dépôts et consignations) ou s'inscrire dans les dispositifs de droit commun d'autres partenaires (Conseil Départemental, Conseil Régional, CAF...)

## ***Aide aux quartiers prioritaires***

### **LE SOUTIEN AUX ACTIONS**

Limoges Métropole a continué à soutenir les associations œuvrant au sein des quartiers prioritaires au service de leurs habitants. Si ces actions s'inscrivaient principalement dans le domaine de l'insertion professionnelle, d'autres projets soutenus ont concerné le domaine de l'accompagnement à la création d'activité ou la maîtrise de la langue.

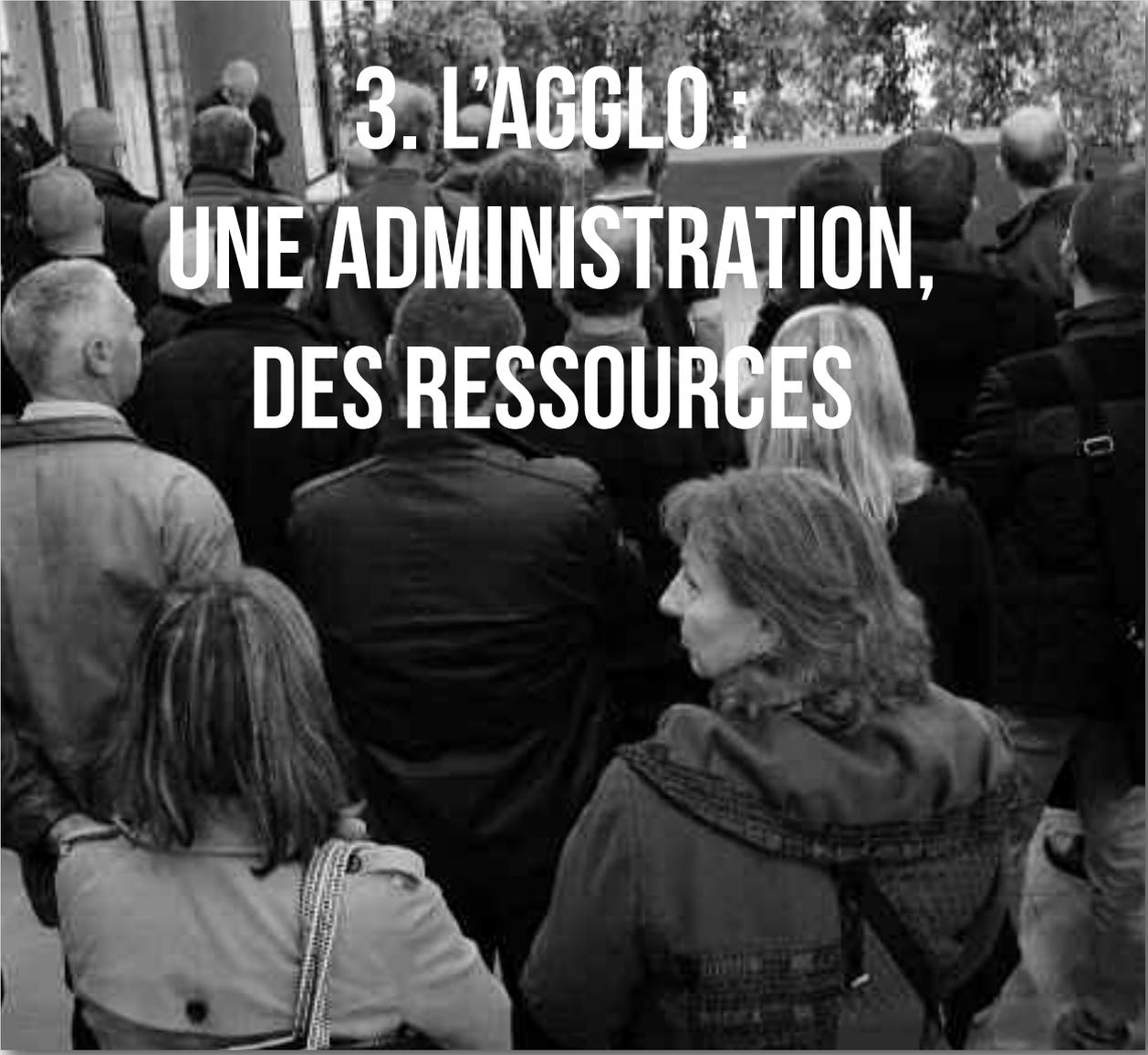
#### En 2015 :

- . 28 actions portées par 17 opérateurs différents soutenues financièrement par Limoges Métropole
- . 282.695 euros d'aide globale accordés à la Mission Locale

### **LES EMPLOIS D'AVENIR**

Afin de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes peu voire non qualifiés, Limoges Métropole a poursuivi son engagement auprès d'associations ayant fait le choix d'embaucher des jeunes en emploi d'avenir.

Initiée en 2013, l'aide financière de 3.000 euros par an et par emploi, a concerné 18 postes sur l'année 2015.

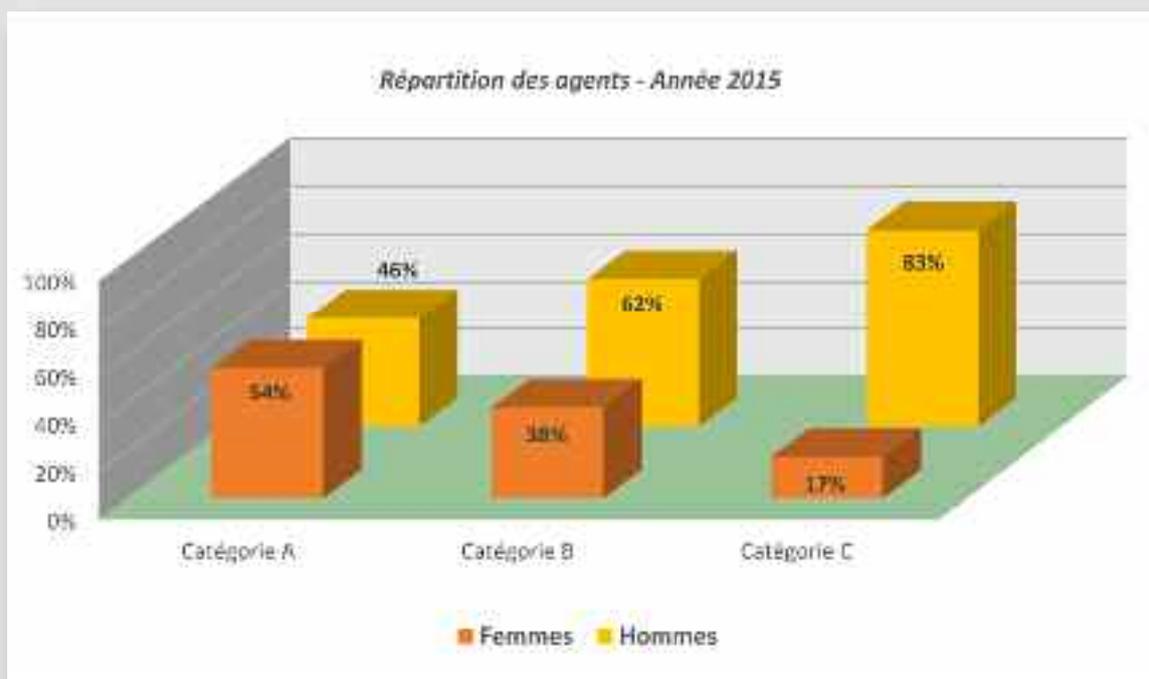


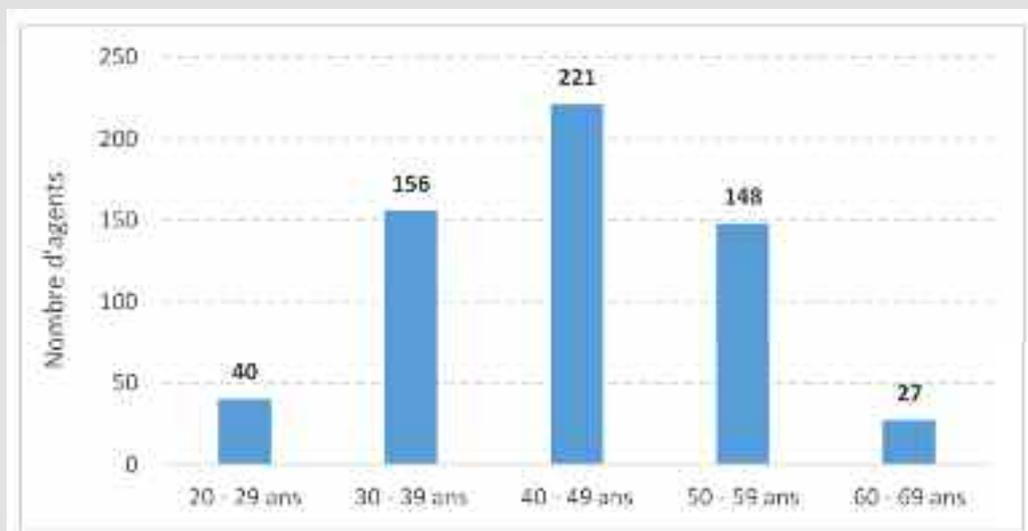
# 3. L'AGGLO : UNE ADMINISTRATION, DES RESSOURCES

# LES RESSOURCES HUMAINES

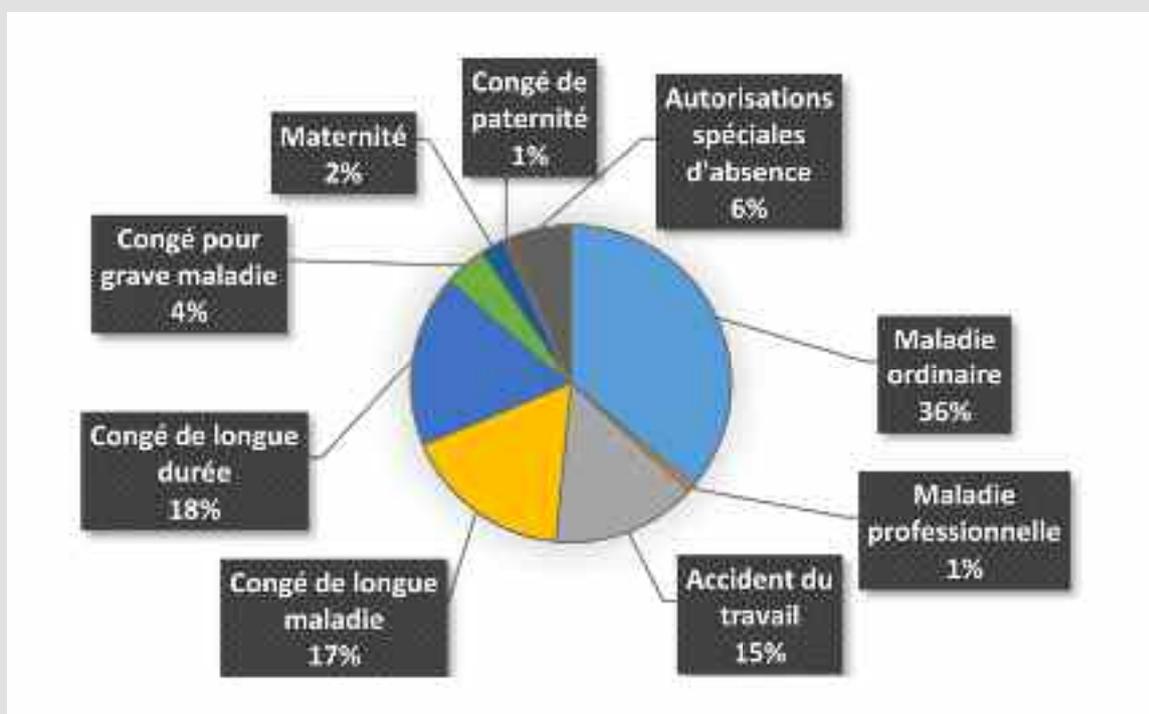
## LES EFFECTIFS

*Au 31 décembre 2015, Limoges Métropole employait 592 agents, dont 94,7 % sont titulaires, stagiaires ou en CDI. Parmi ces agents, 74,1 % sont des hommes. Ce pourcentage élevé s'explique par le fait que la majorité des emplois se situe dans la filière technique et en catégorie C sur des métiers (voirie, déchèteries, aires d'accueil gens du voyage...) principalement exercés par des hommes et sur lesquels peu de femmes postulent. A contrario, les femmes sont beaucoup plus nombreuses en catégorie B (38 %) et majoritaire en catégorie A sur des métiers relevant de la filière administrative.*





L'âge moyen se situe à 44 ans.



Le taux d'absentéisme s'élève à 6,93%.  
 Une étude réalisée au niveau national en 2015 estimait à 8,7% le taux d'absentéisme moyen au sein des collectivités locales.

# LA CRÉATION D'UNE DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

*En lien avec une réflexion plus globale sur l'internalisation de services supports à dimension stratégique, la Communauté d'agglomération a décidé de constituer en 2015 sa propre Direction des Ressources Humaines.*

## **LES DIFFÉRENTES FONCTIONS SUPPORTS DE LA DRH ONT ÉTÉ PROGRESSIVEMENT INTERNALISÉES :**

- . Suivi des risques professionnels au 1<sup>er</sup> janvier
- . Direction au 1<sup>er</sup> mars
- . Conditions de travail au 1<sup>er</sup> juillet
- . Recrutement, formation et mobilité au 1<sup>er</sup> septembre
- . Gestion administrative et statutaire au 1<sup>er</sup> décembre.

Les autres fonctions (SIRH, paye, pilotage de la masse salariale, études juridiques) seront internalisées dans le courant du premier semestre 2016.

## **LA NOUVELLE DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES EST COMPOSÉE DE 3 SERVICES (SEULS LES DEUX PREMIERS ÉTANT OPÉRATIONNELS EN 2015) :**

- . Service "Gestion des compétences"  
(recrutement, formation, gestion statutaire)
- . Service "Bien-être au travail"  
(conditions de travail, risques professionnels, communication interne)
- . Service "Pilotage des ressources"  
(rémunérations, indicateurs RH, pilotage de la masse salariale, SIRH)

## **AU TITRE DE LA GESTION DES COMPÉTENCES, L'ANNÉE S'EST STRUCTURÉE AUTOUR DE GRANDS CHANTIERS PARMIS LESQUELS :**

- . La définition et la mise en oeuvre d'une politique d'avancement volontariste s'appuyant sur des critères partagés
- . La refonte des entretiens professionnels (modification du dispositif des entretiens professionnels et suppression de la notation)
- . La promotion des parcours professionnels et l'optimisation des compétences au travers d'un plan de formation pluriannuel (2016/2017/2018) dans lequel, notamment, quatre axes stratégiques ont été définis : le management, l'hygiène et la sécurité, l'optimisation des ressources et la déclinaison des projets de direction.
- . Les actions visant à favoriser l'insertion des jeunes : accueil des jeunes stagiaires en milieu professionnel, recours aux services civiques et aux emplois d'avenir.

### En 2015 :

- . 226 agents (soit près 96 % des promouvables) ont bénéficié d'un avancement d'échelon
- . 37 agents (près de 35 % des promouvables) d'un avancement de grade après avis favorable de la CAP
- . 10 agents ont bénéficié d'une promotion interne
- . 393 formations ont été réalisées
- . 17 emplois avenir recrutés

### SERVICE "BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL"

Limoges Métropole a créé au sein de sa Direction des Ressources Humaines un service "Bien-être au travail" regroupant les conditions de travail, les risques professionnels et la communication interne.

L'une des premières actions a été de structurer l'action communautaire en matière de prévention des risques professionnels en créant un schéma de prévention, validé au CHSCT du 24 avril 2015. Le choix a été fait de déployer un dispositif au plus près du terrain (assistants de prévention rattachés hiérarchiquement aux directeurs) mais avec un rattachement fonctionnel auprès du coordinateur de la DRH, service "Bien-être au travail".

#### **Le CHSCT du 18 décembre a ainsi validé 5 axes stratégiques du plan de prévention de Limoges Métropole :**

- . Développer une culture de l'évaluation des risques
- . Améliorer la prévention du risque chimique
- . Améliorer le niveau de prévention, de sensibilisation et d'informations des agents à la sécurité
- . Mettre en adéquation les actions et les obligations réglementaires
- . Améliorer les conditions de travail

### En 2015 :

- . 3 Comités techniques Hygiène et Sécurité
- . 3 Comités techniques
- . 3 Commissions administratives paritaires

## COMMUNICATION INTERNE : NAISSANCE DU "METRO'NEWS"

La première newsletter de Limoges Métropole a été diffusée en novembre 2015. Au sommaire de ce premier numéro, la création de la DRH, la mise en place du CET, l'instauration d'un dialogue social avec les syndicats, l'évolution des entretiens professionnels ... et une partie "vie pratique" pour tous. La vocation du Métro'News est de partager les informations avec tous les agents communautaires et de créer du lien.

## DIALOGUE SOCIAL

L'EPCI a choisi de renforcer le dialogue social en créant un groupe de travail, animé par le vice-président en charge des Ressources Humaines, associant les représentants des syndicats siégeant au Comité technique paritaire, le Directeur Général Adjoint du pôle Ressources et la DRH qui s'est réuni une première fois en septembre 2015. La structuration de la DRH ainsi que les thématiques RH susceptibles d'être développées ont été abordées. Il a été convenu que ce groupe se réunirait régulièrement pour faire des propositions sur des sujets RH divers (temps de travail, régime indemnitaire ...). Les modalités de mise en place du Compte épargne temps au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et la refonte des entretiens professionnels ont notamment été initiés dans le cadre de ce groupe de travail.



Dans le même sens, une cérémonie à laquelle les représentants du personnel élus au sein des différentes instances paritaires étaient conviés, a été organisée le 26 novembre 2015 pour accueillir les agents nouvellement recrutés et remettre aux promus leurs arrêtés (avancement de grade et promotion interne).

# LES RESSOURCES JURIDIQUES

*Le service juridique a pour principales missions l'assistance juridique et l'expertise aux élus et aux services de Limoges Métropole dans l'accomplissement des procédures et formalités liées aux projets et activités des différents services, le suivi des dossiers contentieux en lien avec les services et des conseils, ainsi que le suivi du marché d'avocats passé avec les cabinets et la réalisation d'une veille juridique.*

## LA CRÉATION DU SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS

La coordination de l'action des services en matière d'achat de fournitures, de services ou de travaux et la passation, la conclusion et le suivi administratif des marchés publics sont assurés par le Service des marchés publics (SMP), créé en début d'année 2015.

Une procédure spécifique "petits achats" jusqu'au seuil de dispense de procédure (moins de 15.000 € HT jusqu'au 30 septembre 2015 ; moins de 25.000 € HT à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015) a été définie pour référencer et rationaliser les pratiques. Dans ce cadre, 323 marchés ont été adoptés.

Le SMP a engagé la mise en œuvre de procédures internes plus souples comme la suppression du seuil interne pour la passation des marchés de travaux, la réalisation des ouvertures des plis en commission ad'hoc et non plus en CAO ou encore la création d'une procédure spéciale "petits achats".

Une réflexion globale a permis d'aboutir à l'adoption par Limoges Métropole de son propre guide des achats et marchés ainsi qu'à l'élaboration d'une Charte de déontologie de l'achat public pour structurer et optimiser tous les achats de l'établissement public.

### En 2015 :

- . 147 consultations engagées (avec ou sans publication)
- . 260 marchés conclus

## LE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

**Le patrimoine communautaire fait l'objet d'un suivi et d'une gestion rigoureuses notamment pour :**

- . Les acquisitions ou ventes de terrain, les conventions de servitudes, et toutes procédures liées au foncier (expropriations, mise en place de conventions, enquêtes publiques pour la réalisation d'un projet lié au patrimoine) et rédaction des actes authentiques passés sous la forme administrative
- . Les locations occupées par Limoges Métropole
- . Les intégration dans le domaine public des lotissements, des voies et des réseaux...

### **Dix actes authentiques ont été rédigés en 2015 :**

- . **6 actes d'acquisitions**  
**dont 3 pour les opérations importantes suivantes :**
  - . acquisition du terrain du futur vélodrome à la Commune de Bonnac-la-Côte (107.424,31 €)
  - . acquisition de terrain à Sudrat (7.9159,40 €) pour la Voie de liaison nord
  - . acquisition de terrain à l'Etat (4.745 €)
- . **4 actes de constitution de servitudes pour les réseaux d'assainissement**
- . **22 contrats de locations immobilières en gestion**

Par ailleurs, la gestion des polices d'assurances (responsabilité civile, dommages aux biens, flotte automobile ...), de la gestion des sinistres, et du suivi des contentieux en assurances avec le service des affaires juridiques sont assurés en interne :

- . 114 dossiers dommages aux biens traités
- . 8 cas de vol ou vandalisme dans les locaux comme sur la voie publique (en légère régression)
- . 71 dossiers traités en matière de risques automobiles

# LA COMMUNICATION

*La communication vise à expliquer et promouvoir les actions de Limoges Métropole. Elle met en avant les grands projets et événements portés par la Communauté d'agglomération et assure une fonction supports auprès des directions.*

## ***Expliquer les actions et projets de l'Agglo***

La communication vers le grand public s'articule autour de deux canaux principaux :

### **LA CHRONIQUE "ÇA C'EST L'AGGLO" SUR TÉLIM TV**

Nouveauté 2015, cette chronique est diffusée toutes les deux semaines (les deuxièmes et quatrièmes semaines du mois) et présente, dans un format dynamique et court (3 minutes), les services à la population assurés par Limoges Métropole ([www.telim.tv](http://www.telim.tv)).

**12 diffusions ont été réalisées sur l'année.**

### **LE MAGAZINE TERRITORIAL "LE MÉTROPOL"**

Ce magazine communautaire bimestriel est diffusé à tous les foyers de Limoges Métropole (115.000 exemplaires). On y retrouve toutes les actualités de l'Agglo au travers de reportages, dossiers, brèves, chantiers...sans oublier les actualités festives et les manifestations proposées par les communes membres.

Une version PDF est disponible sur le site Internet ([www.agglo-limoges.fr](http://www.agglo-limoges.fr)) ainsi qu'une version braille pour les non-voyants et malvoyants (6 numéros en 2015, mensualisation programmée pour avril 2016).

### **AUTRES SUPPORTS...**

- . Création de visuels pour l'habillage des véhicules, réalisation et distribution de plaquettes d'information.
- . Affiches et encarts publicitaires pour les prestations offertes par Limoges Métropole (en matière de valorisation des déchets verts par exemple), suivi de communication de l'opération "Familles à énergie positive", du tri sélectif...



## Accompagner les événements

Plusieurs opérations d'envergure ont fait l'objet de plans de communication spécifiques afin d'accompagner et valoriser les actions communautaires.

A ce titre on peut citer :

### L'INAUGURATION DE L'AQUAPOLIS

16 janvier 2015

La conception et la réalisation de l'évènementiel ont été intégralement assurés par la Direction de la communication et le cabinet de Limoges Métropole.



### LE LANCEMENT DU V'LiM

Septembre 2015

Promotion pour l'ouverture de la location à tous publics, habillage pour l'ouverture de la Maison du V'LiM, création d'un logo et d'une identité visuelle, arrières de bus adhésifs sur le thème du V'LiM, affiches et encarts publicitaires.

### ORDURES MÉNAGÈRES

Décembre 2015

Création de visuels pour l'habillage des véhicules de collecte, plaquette d'information à destination du public...

### Différents partenariats ont été également mis en place :

Foulées du Populaire, Foire exposition de Limoges, Tour du Limousin, divers clubs sportifs, journée vacances du Secours Populaire, pique-nique zéro-gaspi, conception du logo du futur vélodrome de Bonnac-la-Côte... avec réalisation de stands, logos et visuels.

### TRAVAUX DU CENTRE-VILLE

Été 2015

Création de palissades décorées pour les zones de stockage du chantier.



## Assurer une fonction support

La création d'un kit de communication pour les communes membres permet de mettre à leur disposition des visuels sur les compétences et actions de l'Agglo pour utilisation dans leurs magazines. Ce kit est régulièrement mis à jour et complété avec de nouveaux visuels à l'initiative de la Direction de la communication ou à la demande des communes.

Différents documents et outils de communication ont été développés pour accompagner les actions de Limoges Métropole : plaquette sur le Contrat de ville, guides de la Direction de la propreté, plaquettes sur le développement économique ou sur le ripage du tunnel sous l'A20, expo photos pour les Championnats de France de Natation...

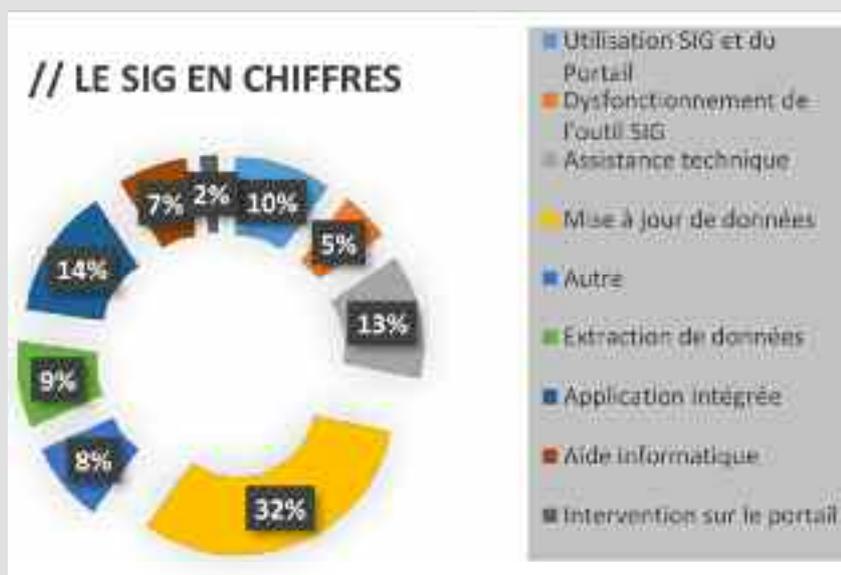
# LES RESSOURCES TECHNIQUES

## LE SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

L'audit interne visant à la mise en place d'une démarche qualité s'est concrétisé en avril 2015 par l'obtention de la certification ISO 9001 du service.

Au titre de l'année 2015 les principales interventions ont concerné :

- . L'intégration des données de Couzeix
- . Une nouvelle fonctionnalité sur le portail SIG : le "Catalogue de données", qui permet de rechercher les données disponibles
- . Le déploiement de matériel pour faciliter et optimiser les relevés terrain (panneaux de police, arrêts de bus, voirie, adresses...)
- . L'édition de rapports d'aide à la décision (états des signaux routiers, prévisionnel des signaux à remplacer...)
- . Le développement d'une application pour l'Observatoire communautaire de la biodiversité.



### En 2015 :

- . 636 demandes d'assistance aux services et aux communes
- . 302 créations de cartes
- . 438 numérisations de plans

## LE SERVICE MÉTHODES ET GESTION TECHNIQUE

Ses missions concourent à l'optimisation des ressources techniques, à l'échelle de l'ensemble des directions de Limoges Métropole.

. **Analyse des organisations** (audits, mise en place de procédures et d'outils de rationalisation, suivi des certifications).

En 2015, une formation d'auditeurs internes en environnement a été réalisée avec une mise en pratique sur l'audit interne des déchèteries communautaires. Le service MGT a aussi relancé le marché des certifications permettant une centralisation de l'organisation des audits pour les déchèteries, le centre de recyclage et le SIG.

. **Création d'une cellule chargée du montage et du suivi des marchés d'énergie, du suivi des CEE.**

En 2015, ont été conclus des accords-cadres relatifs à la fourniture de gaz et d'électricité

. **Mise en place d'un référent technique unique pour toutes les directions de Limoges Métropole** qui constitue le relais avec les services mutualisés de la Ville de Limoges tels que le Parc Auto, l'informatique, les moyens généraux.

Ce service coordonne aussi les déménagements, et 2015 a été une année riche en transferts d'agents, ( 83 agents ont déménagé sur 2 périodes de mouvements).

L'année 2016 sera marquée par la réinternalisation d'un certain nombre de missions, et notamment la gestion des moyens généraux avec la mise en place d'une cellule "Achats et stocks", visant à la création d'un magasin général propre à Limoges Métropole.

## LA GESTION DU PATRIMOINE ET L'INGÉNIERIE BÂTIMENT

**Limoges Métropole assure la gestion et l'entretien technique de son parc bâti existant :**

- . Zénith
- . Centre aquatique L'Aquapolis
- . 11 déchèteries
- . Le centre de recyclage
- . 7 aires d'accueil des gens du voyage
- . Bâtiments du parc d'activités Ester technopole
- . Locaux VLIM
- . Différents locaux des services techniques (station de traitement, bâtiments de la DTI, de la DAEN, de la DP)

**L'Agglomération assure également les missions d'Assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre relatives à des constructions ou des réhabilitations.**

Le premier dossier significatif suivi par le service sera celui des travaux de rénovation et de restructuration du futur bâtiment administratif de la Communauté d'agglomération, rue Bernard-Palissy, sous maîtrise d'œuvre d'un groupement d'entreprises dont le mandataire est HUB Architectures.

Le coût global est estimé à 3.6 millions d'euros TTC

*(début des travaux en 2016 pour un achèvement prévu en janvier 2017).*

Plusieurs recrutements sont en cours pour constituer une équipe pluridisciplinaire bâtiments tous corps de métiers : chef d'équipe, électriciens, plombiers-chauffagistes, plâtrier plaquiste.

# LES RESSOURCES FINANCIÈRES

## Des ressources financières saines

L'année 2015 est doublement significative : il s'agit de la première année de fonctionnement du centre aquatique, qui a ouvert ses portes en janvier 2015, mais également de la première année où la baisse des concours financiers de l'Etat atteint 3,67 milliards d'euros au niveau national, après une diminution limitée à 1,5 milliard d'euros en 2014.

Pour autant, grâce à une maîtrise soutenue des dépenses de fonctionnement, Limoges Métropole conserve une épargne nette très satisfaisante en continuité des exercices précédents. Cet indicateur fondamental pour évaluer la capacité d'autofinancement des investissements s'est élevé à 15 millions d'euros sur la totalité des budgets de Limoges Métropole.

Le programme d'investissement soutenu (48,26 millions d'euros tous budgets confondus, dont La Grande Pièce : 2,7 millions d'euros comptabilisés en stock) a donc été poursuivi tout en préservant l'équilibre financier.

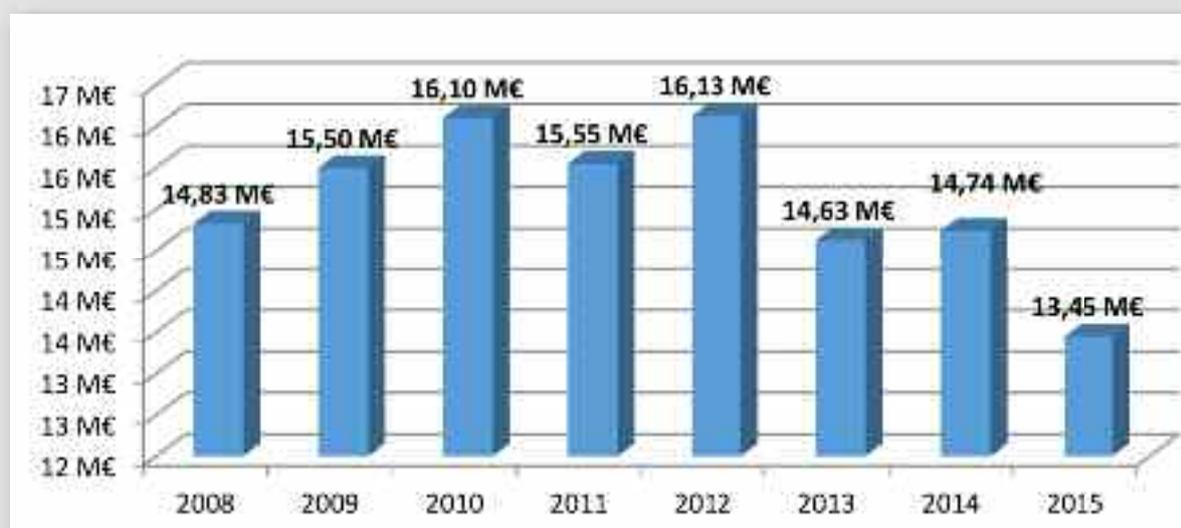
Un effort important a été réalisé sur la voirie avec notamment la poursuite de la Voie de Liaison Nord.

L'exercice 2015 a vu la fin des travaux du centre aquatique et la poursuite de ceux du vélodrome à Bonnac-la-Côte.

### L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
<b>Budget principal</b>	113.800.486 €	132.988.304 €	65.336.574 €	69.586.828 €
<b>Transports urbains</b>	23.357.012 €	23.184.430 €	8.192.860 €	7.174.953 €
<b>Assainissement</b>	14.532.432 €	15.193.535 €	7.381.105 €	5.291.034 €
<b>Centre de recyclage</b>	3.422.929 €	3.940.751 €	593.295 €	560.964 €
<b>Lotissements d'activités économiques</b>	1.711.203 €	1.879.754 €	2.479.433 €	2.440.074 €
<b>Parc "Grande Pièce"</b>	5.982.613 €	5.982.613 €	5.778.623 €	3.124.553 €
<b>TOTAL</b>	<b>162.806.665 €</b>	<b>183.169.386 €</b>	<b>89.761.890 €</b>	<b>88.178.405 €</b>

## L'ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE NETTE (\*) DU BUDGET PRINCIPAL



(\*) L'épargne nette doit s'entendre comme la capacité d'autofinancement après remboursement du capital de la dette.

TOTAL		RÉSULTATS DE L'EXERCICE	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	RÉSULTATS DE CLÔTURE 2015
DÉPENSES	RECETTES			
179.137.060 €	202.575.132 €	23.438.072 €	- 8.209.746 €	15.228.326 €
31.549.872 €	30.359.383 €	- 1.190.486 €	3.491.294 €	2.300.805 €
21.913.538 €	20.484.569 €	- 1.428.969 €	5.881.899 €	4.452.929 €
4.016.214 €	4.501.715 €	485.501 €	3.676.960 €	4.162.461 €
4.190.637 €	4.319.827 €	129.191 €	59.256 €	188.446 €
11.761.235 €	9.107.165 €	- 2.654.070 €	1.520.038 €	- 1.134.033 €
<b>252.568.556 €</b>	<b>271.347.791 €</b>	<b>18.779.235 €</b>	<b>6.419.700 €</b>	<b>25.198.936 €</b>

## LA DETTE

### Encours de la dette :

- . Budget principal : 126,7 M€  
(CEDL compris)
- . Transports urbains : 27,7 M€
- . Assainissement collectif : 17,1 M€
- . Centre de recyclage : 1,2 M€
- . Lotissements économiques : 1,2 M€
- . Parc "La Grande Pièce" : 4,5 M€

**Soit un total de 178,4 M€**

**. Taux moyen  
de la dette  
au 31 déc. 2015 :  
2,48%**

**. Capacité de  
désendettement :  
5 ans**

### STRUCTURE DE LA DETTE

<b>Taux fixe :</b> 60 %	<b>Taux variable :</b> 27 %	<b>Taux sur Livret A :</b> 13 %
----------------------------	--------------------------------	------------------------------------

## LES RESSOURCES

Pour 2015, tous budgets confondus, mouvements réels de fonctionnement et d'investissement, hors opérations réciproques entre budgets et hors comptes de stock, elles représentent **216 millions d'euros**.

### **LA FISCALITÉ : 103,8 M€**

Les impôts et taxes constituent la part prépondérante des recettes réelles, soit 48 %

Cette fiscalité est perçue auprès des entreprises et des ménages

Cotisation foncière des entreprises (CFE)  
+ Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)  
+ Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)

+ Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux  
+ Redevance occupationnelle du domaine public  
+ Versement transport

+ Taxe d'habitation (TH)  
+ Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)  
+ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères  
(Le taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties est égal à zéro)

### **LES DOTATIONS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS : 45,1 M€**

De l'Etat

Dotation globale de fonctionnement  
+ Compensations fiscales + Récupération de TVA  
+ Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Du Département, de la Région, de l'Europe

Subvention de fonctionnement et d'équipements

De divers organismes

Subvention pour la gestion des déchets (Eco-Emballages, ADEME, Eco-Folio), subvention pour l'assainissement et l'aménagement des eaux (ADEME, Agence de l'Eau)

### **LES VENTES DE PRODUITS ET DE PRESTATIONS : 26,4 M€**

Gestion des déchets

Vente de produits résiduels  
Prestations de traitement et de collecte

Assainissement collectif et non collectif

Prestations de collecte et traitement des eaux  
Prestations de branchements et raccordements au réseau

Divers

Mise à disposition de personnel, locations, AC négatives, remboursements de dommages, raccordements au réseau

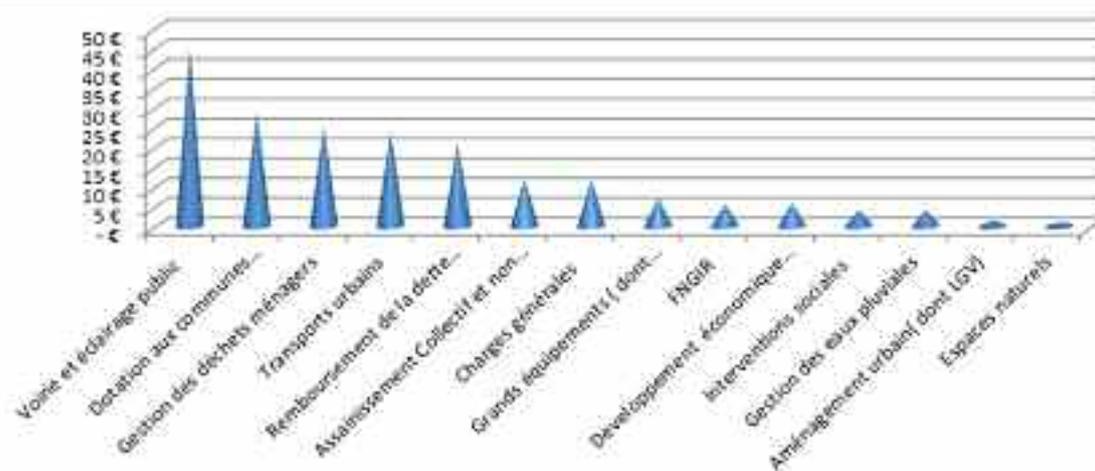
**L'EMPRUNT : 13,9 M€**

**LES RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS : 27,2 M€**

## LE COÛT DES PRESTATIONS RÉALISÉES PAR SECTEUR

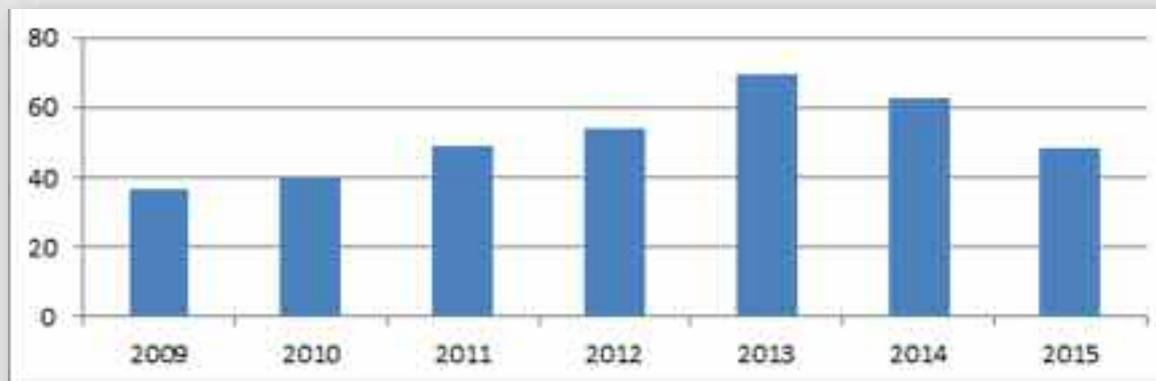
Tous budgets confondus, mouvements réels de fonctionnement et d'investissement, hors opérations réciproques entre budgets et hors comptes de stock.

Voirie et éclairage public	44 M €
Dotation aux communes membres	29 M €
Gestion des déchets ménagers	25,2 M €
Transports urbains	24 M €
Grands équipements (dont centre aquatique)	7,1 M €
Remboursement de la dette tous budgets	21 M €
Assainissement collectif et non collectif	11,9 M €
Charges générales	11,9 M €
Reversement au Fonds national de garantie individuelle de ressources	5,6 M €
Développement économique et touristique	5,8 M €
Interventions sociales (habitat, PLIE, Mission locale, gens du voyage,...)	4,2 M €
Gestion des eaux pluviales	4,2 M €
Aménagement urbain (dont LGV)	1,5 M €
Préservation des milieux naturels et aménagement des eaux	0,9 M €
<b>TOTAL</b>	<b>196,3 M €</b>



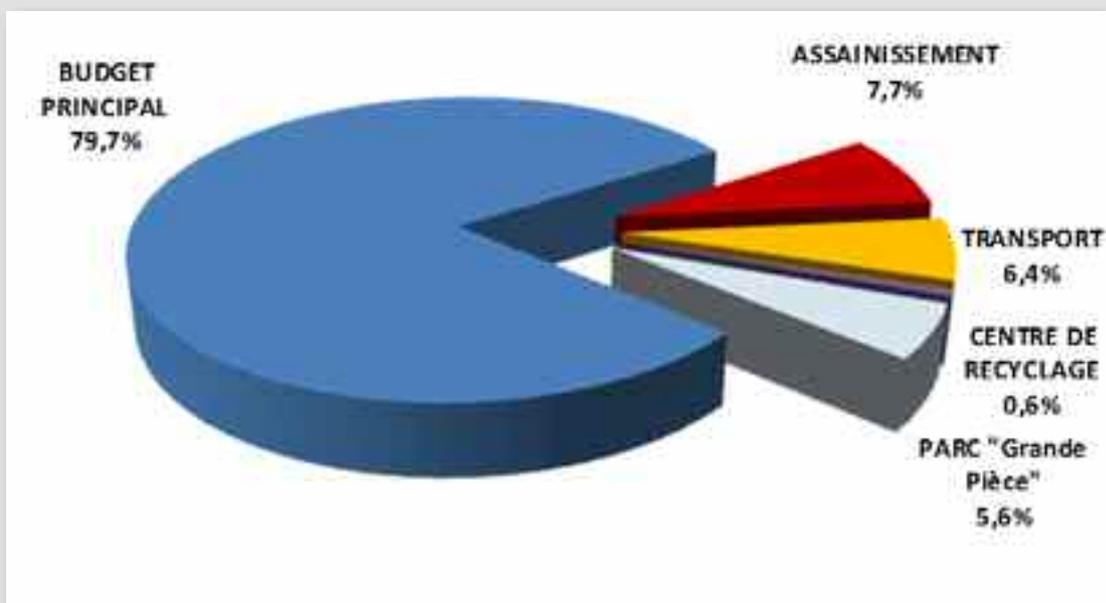
## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET D'ÉQUIPEMENT

Plus spécifiquement, les dépenses d'investissement hors dette (dépenses d'équipement) se sont élevées à **48,3 millions d'euros**.



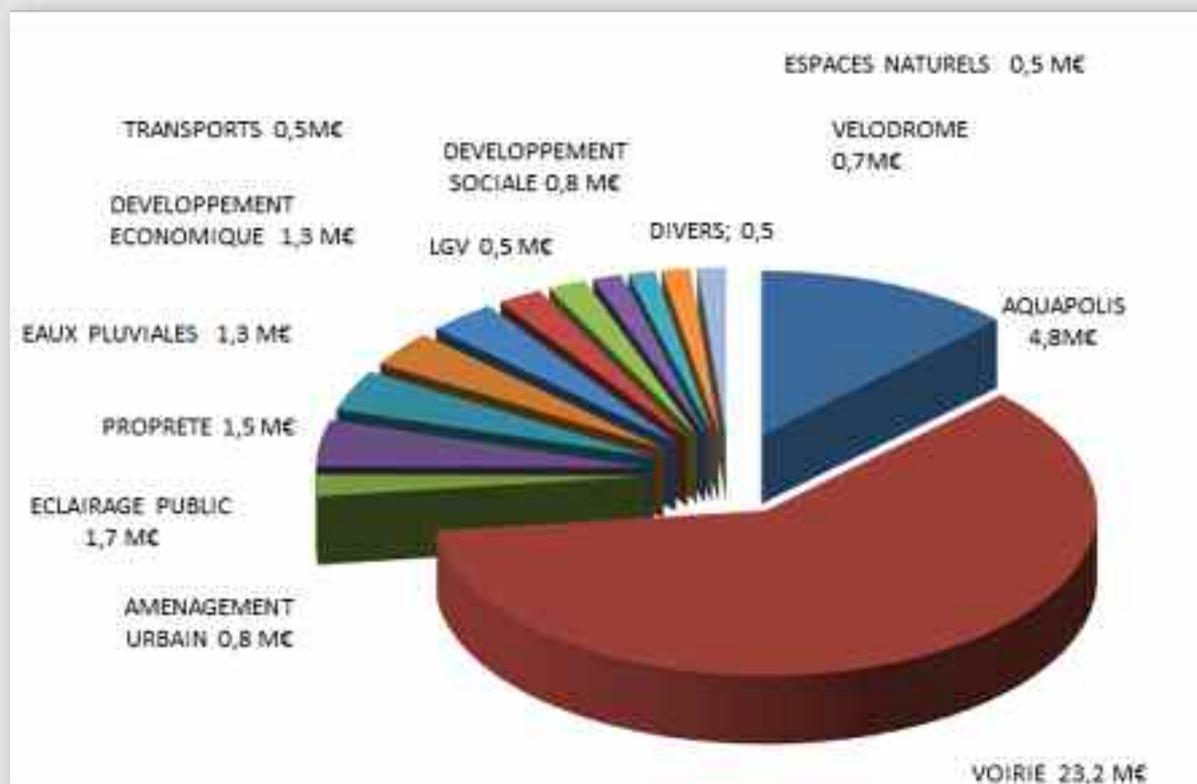
Evolution des dépenses d'équipement.

L'exercice 2013 constitue un pic d'investissement lié à la réalisation de la Voie de Liaison Nord (7,6 M€) et du Centre Aquatique (10,8 M €).



Répartition des dépenses d'équipement par budgets.

Les dépenses d'équipement ont représenté **38,5 millions d'euros** pour le budget principal 2015 de Limoges Métropole.



Répartition des dépenses par secteurs d'activité.

# ANNEXES



L'AGGLO

# ANNUAIRE DES COMMUNES MEMBRES

## AUREIL

Tél : 05.55.00.28.11  
Fax : 05.55.00.23.57  
*mairie.aureil@wanadoo.fr*

## EYJEAUX

Tél : 05.55.00.27.81  
Fax : 05.55.48.39.00  
*mairie.eyjeaux@orange.fr*

## BOISSEUIL

Tél : 05.55.06.91.06  
Fax : 05.55.06.39.96  
*mairie.boisseuil87@wanadoo.fr*

## FEYTIAT

Tél : 05.55.48.43.00  
Fax : 05.55.48.43.27  
*mairie@feytiat.fr*

## BONNAC-LA-CÔTE

Tél : 05.55.39.93.01  
Fax : 05.55.39.62.83  
*mairie.bonnac@wanadoo.fr*

## ISLE

Tél : 05.55.01.56.15  
Fax : 05.55.05.19.56  
*accueil@ville-isle.fr*

## CONDAT-SUR-VIENNE

Tél : 05.55.30.20.00  
Fax : 05.55.06.12.26  
*contact@condatsurviennne.fr*

## LE PALAIS-SUR-VIENNE

Tél : 05.55.04.34.00  
Fax : 05.55.04.34.25  
*affairesgenerales@lepalaissurviennne.fr*

## COUZEIX

Tél : 05.55.39.34.09  
Fax : 05.55.39.74.33  
*mairie@couzeix.fr*

## LE VIGEN

Tél : 05.55.00.51.17  
Fax : 05.55.00.54.27  
*mairie-le-vigen@wanadoo.fr*

## LIMOGES

Tél : 05.55.45.60.00  
Fax : 05.55.45.64.52  
*lemaire@ville-limoges.fr*

## PANAZOL

Tél : 05.55.06.47.70  
Fax : 05.55.06.37.65  
*mairie@mairie-panazol.fr*

## PEYRILHAC

Tél : 05.55.75.84.15  
Fax : 05.55.75.82.64  
*mairie-de-peyrilhac@wanadoo.fr*

## RILHAC-RANCON

Tél : 05.55.36.70.10  
Fax : 05.55.36.89.55  
*mairie@rilhac-rancon.fr*

## SAINT-GENCE

Tél : 05.55.75.86.05  
Fax : 05.55.08.09.87  
*mairie.saintgence@wanadoo.fr*

## SAINT-JUST-LE-MARTEL

Tél : 05.55.09.20.19  
*mairie.stjustlemartel@wanadoo.fr*

## SOLIGNAC

Tél : 05.55.00.50.09  
Fax : 05.55.00.57.08  
*mairie-solignac@orange.fr*

## VERNEUIL-SUR-VIENNE

Tél : 05.55.48.03.00  
Fax : 05.55.48.09.59  
*mairie-verneuil-vienne@wanadoo.fr*

## VEYRAC

Tél : 05.55.03.50.76  
Fax : 05.55.03.83.40  
*secretariat@veyrac.fr*

## LIMOGES MÉTROPOLE

**64, avenue Georges-Dumas**

**CS 10001**

**87031 Limoges cedex 1**

**Tél : 05.55.45.79.00**

**Direction Générale des Services**

**Tél : 05.55.45.79.80**

## PÔLE RESSOURCES

---

### **DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES**

#### **A.J. Assurances et Patrimoine**

33 boulevard Louis-Blanc

87031 Limoges cedex 1

05.55.45.79.03

#### **Marchés Publics**

27 boulevard Gambetta

87031 Limoges cedex 1

05.55.45.78.21

#### **Direction des Assemblées et des Affaires Communau- taires**

64 avenue Georges-Dumas

CS 10001

87031 Limoges cedex 1

05.55.45.79.00

### **DIRECTION DES FINANCES**

64 avenue Georges-Dumas

CS 10001

87031 Limoges cedex 1

05.55.45.79.26

### **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

27 boulevard Gambetta

87031 Limoges cedex 1

05.55.45.64.32

### **SERVICE COMMUNICATION**

60 avenue Georges-Dumas

87031 Limoges cedex 1

0555.45.79.17

## PÔLE DÉVELOPPEMENT

---

### DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

ESTER Technopole  
87069 Limoges cedex  
05.55.42.25.52

### DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES SOCIALES

64 avenue Georges-Dumas  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.79.90

### MISSION

#### "POLITIQUE DE LA VILLE"

64 avenue Georges-Dumas  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.79.90

## PÔLE TRANSPORTS

---

### DIRECTION DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS (urbains et scolaires)

27 boulevard Gambetta  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.78.50

### AIRES D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRES

#### **Couzeix :**

Buxerolles 87270 Couzeix  
05.55.36.07.06

#### **Feytiat :**

Lessart 87220 Feytiat  
05.55.06.97.79

#### **Isle :**

L'Étoile 87170 Isle  
05.55.36.42.61

#### **Le Palais-sur-Vienne :**

Le Puy-Vert  
87410 Le Palais-sur-Vienne  
05.55.35.54.03

#### **Limoges :**

Aire Django-Reinhardt  
rue Django-Reinhardt  
87000 Limoges  
05.55.50.07.72

#### **Panazol :**

Le Puy-Moulinier  
43 route du Puy-Moulinier  
87350 Panazol  
05.55.30.83.66

### AIRE DE GRAND PASSAGE :

Le Puy Andraud  
87220 Feytiat  
05.55.37.33.53

## PÔLE QUALITÉ DE VIE

---

### DIRECTION DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

86-88 avenue Baudin  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.79.30  
N°vert : 0.800.86.11.11  
(appel gratuit depuis un fixe)

### DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT ET DES ESPACES NATURELS

#### **Assainissement collectif**

9 place Léon-Betoulle  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.62.26

#### **Service clientèle**

**Accueil renseignements**  
05.55.45.62.36

#### **Réseaux d'assainissement**

106 route de Nexon  
87000 Limoges  
05.55.31.40.07

#### **Station de traitement des eaux usées**

106 route de Nexon  
87000 Limoges  
05.55.31.40.07

#### **Études et travaux neufs**

22 boulevard Gambetta  
87000 Limoges  
05.55.45.63.46

#### **Assainissement non collectif**

9 place Léon-Betoulle  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.98.88

#### **Espaces naturels**

86-88 boulevard Gambetta  
87031 Limoges cedex 1  
0555.45.84.90

### DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

**Couzeix** : 32 avenue Maryse-Bastie  
Parc Océalim 87270 Couzeix  
05.55.36.07.06

**Eyjeaux** : Poulénat  
Les Cornudes 87220 Eyjeaux  
05.55.30.42.55

**Isle** : Parpayat  
route de Balézy 87170 Isle  
05.55.50.02.35

#### **Limoges**

. Lebon : ZI Nord  
rue Philippe-Lebon 87280 Limoges  
05.55.37.41.44

. Samie : ZI sud Magré-Romanet  
rue Léonard-Samie 87000 Limoges  
05.55.06.15.08

. Cavou : Rue du Cavou  
Landouge 87000 Limoges  
05.55.50.95.25

**Panazol** : Rue d'Arsonval  
route de la Planche d'Auze 87350 Panazol  
05.55.30.62.60

**Rilhac-Rancon** :  
Rue Henri-Granger 87570 Rilhac-Rancon  
05.55.39.70.01

**Saint-Gence** : Puy Boursaud 87510 Saint-Gence  
05.55.08.21.85

**Saint-Just-le-Martel** :  
Le Petit-Bonnefond 87590 Saint-Just-le-Martel  
05.55.09.23.01

**Verneuil-sur-Vienne** : Vialbost  
87430 Verneuil-sur-Vienne  
05.55.48.08.76

### CENTRALE ÉNERGIE DÉCHETS

Avenue de Faugeras 87000 Limoges  
05.55.35.48.81

### CENTRE DE RECYCLAGE

Le Petit-Beaune 87280 Limoges  
05.55.36.60.60

## **PÔLE INFRASTRUCTURES ET RESSOURCES TECHNIQUES**

---

### **DIRECTION TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES**

32-34 rue Ferdinand-Buisson  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.78.00

90 rue de Nexon  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.88.10

### **DIRECTION DES RESSOURCES TECHNIQUES**

25 boulevard Gambetta  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.78.51

### **DIRECTION DES ETUDES TECHNIQUES**

32-34 rue Ferdinand-Buisson  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.78.00

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU PÔLE**

32-34 rue Ferdinand-Buisson  
87031 Limoges cedex 1  
05.55.45.78.00

